



Union - Discipline - Travail

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

NOTE DE CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Fin Décembre 2017



SOMMAIRE

SYNTHESE	i
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	4
I.1. PAYS AVANCÉS	4
I.2. ECONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT	5
I.3. MARCHES DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES	6
II. CONJONCTURE NATIONALE	8
II.1. SECTEUR REEL	9
II.2. FINANCES PUBLIQUES	22
II.3. COMMERCE EXTERIEUR	25
II.4. SITUATION MONETAIRE ET MARCHÉ BOURSIER	28

TABLE DES ILLUSTRATIONS

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao.....	6
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut.....	6
Graphique 3 : Cours de l'euro en dollar à fin décembre 2017.....	7
Graphique 4 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2017.....	9
Graphique 5 : Indice de production du secteur manufacturier.....	15
Graphique 6 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail.....	17
Graphique 7 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination.....	17
Graphique 8 : Evolution du transport ferroviaire de marchandises.....	19
Graphique 9 : Taux d'inflation (2014-2017).....	21
Graphique 10 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre.....	24
Graphique 11 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels).....	25
Graphique 12 : Répartition géographique des exportations à fin décembre.....	28
Graphique 13 : Répartition géographique des importations à fin décembre.....	28
Graphique 14 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA).....	29
Graphique 15 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA.....	30

TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés en (en %).....	4
Tableau 2 : Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %).....	5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation.....	10
Tableau 5: Principales productions de l'agriculture vivrière.....	13
Tableau 6 : Structure des exportations en valeur 2016-2017.....	27
Tableau 7 : Structure des importations en valeur 2016-2017.....	27

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AOTU :	Autorité d'Organisation du Transport Urbain
BCEAO :	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BRVM :	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BRVM 10 :	Indice des dix entreprises les plus performantes du marché boursier de la BVRM
BTP :	Bâtiments et Travaux Publics
CAF :	Coût Assurance Fret
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
DDO :	Distillate Diesel Oil
DGD :	Direction Générale des Douanes
DGE :	Direction Générale de l'Economie
FCFA :	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI :	Fonds Monétaire International
Gwh	Giga watt heure
HVO :	Heavy Vacuum Oil
MINADER :	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MW :	Mégawatt
PAA :	Port Autonome d'Abidjan
PASP :	Port Autonome de San Pedro
PEM :	Perspectives de l'Economie Mondiale
PIB :	Produit Intérieur Brut
PND :	Plan National de Développement
PNIA :	Programme National d'Investissement Agricole
PUAPV :	Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière
SIR :	Société Ivoirienne de Raffinage
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA :	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

SYNTHESE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

*Tous les chiffres sont à fin décembre 2017 sauf indications contraires***Affermissement de l'économie mondiale**

Au **niveau mondial**, selon les dernières estimations du FMI¹, l'activité économique enregistre une progression de 3,7% en 2017, mieux que la prévision de janvier 2017 (+3,4%) et en accélération comparée à la croissance de +3,2% réalisée en 2016. Cette hausse de la croissance est tirée aussi bien par les économies avancées que les pays émergents et pays en développement.

Dans les **pays avancés**, le rythme de progression de l'activité s'est renforcé en 2017. Le taux de croissance est ressorti à 2,3% contre +1,7% en 2016. Cette évolution, supérieure à celle initialement prévue (+1,9%), a profité de la bonne santé économique de la plupart des pays. En effet, la croissance a été dynamique aux Etats-Unis (+2,3% après +1,5% en 2016), au Japon (+1,8% après +0,9%) et en zone euro (+2,4% après +1,8%). Par contre, elle a décéléré au Royaume Uni (+1,7% contre +1,9% en 2016) suite au fléchissement de la consommation privée suite au referendum sur le Brexit qui a provoqué une poussée de l'inflation. Les Etats-Unis ont bénéficié de l'accroissement des investissements des entreprises et de la reprise de la consommation des ménages, tandis que la Zone Euro profite de la progression des exportations et de la vigueur de la consommation des ménages. Au Japon, l'activité économique est restée solide grâce à la reprise de la consommation des ménages.

Dans les **économies émergentes et en développement**, l'activité économique reste soutenue et le taux de croissance s'accélère, se situant à +4,7% en 2017 après +4,4% en 2016. Cette réalisation, supérieure à la prévision initiale (+4,5%), a bénéficié du redressement des économies Russe (+1,8% après -0,2% en 2016), Brésilienne (+1,1% après -3,5%) et Nigériane (+0,8% contre -1,6% en 2016). En outre, l'activité économique reste soutenue en Chine et en Inde avec leur PIB en accroissement respectivement de +6,8% et +6,7% en 2017. En **Afrique subsaharienne**, le taux de progression du PIB s'est amélioré pour se situer à +2,7% après +1,4% l'année précédente. Ce résultat s'explique par l'amélioration relative de la conjoncture extérieure et des facteurs endogènes ponctuels, notamment le redressement de la production pétrolière au Nigéria et l'atténuation de la sécheresse en Afrique orientale et australe.

Dans la zone UEMOA, le dynamisme de l'activité économique a été maintenu en 2017, avec une augmentation du PIB de +6,4% tirée principalement par une croissance soutenue en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Sénégal, après +6,3% en 2016. Cette évolution qui se ressent sur l'ensemble des

secteurs d'activités est tirée essentiellement par la vigueur de la demande intérieure.

Cours des produits de base en hausse pour la plupart

En moyenne annuelle, les cours de la plupart des produits de base présentent une évolution positive. Ainsi, les cours du pétrole brut (+24,0%), de l'huile de palme (+1,2%), du caoutchouc (+24,4), du coton (+12,6%), de l'or (+0,7%) et du riz blanchi (+0,7%) sont en hausse. Par contre, ceux du cacao (-29,8%), du café (-0,5%) et du sucre (-13,2%) se contractent.

Euro en appréciation par rapport au dollar américain

Le marché des changes est caractérisé par une appréciation de l'euro, en moyenne sur l'année 2017, par rapport au dollar américain (+2,0%) et à la livre sterling (+7,0%).

Activités nationales globalement favorables

Au **plan national**, l'économie ivoirienne a connu en 2017, un début d'année difficile marqué par les revendications salariales et sociales ainsi que par la chute des cours du cacao.

Toutefois, la prise en charge rapide des revendications et les ajustements budgétaires opérés pour tenir compte de l'impact de la chute des cours du cacao sur les recettes publiques et limiter le déficit budgétaire ont permis à l'activité économique de continuer d'évoluer dans un cadre macroéconomique stable. L'environnement a également bénéficié d'une consolidation de la gouvernance, d'un engagement du Gouvernement au maintien d'un bon niveau de sécurité, d'un climat des affaires favorable et de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2016-2020.

Par ailleurs, le repositionnement de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale avec l'organisation d'importantes rencontres dont les 8^{ème} jeux de la francophonie ainsi que le 5^{ème} sommet UE-UA à Abidjan, a été favorable à l'activité économique.

Ainsi, après un premier semestre quelque peu timide du fait notamment du retard dans l'exécution budgétaire et de l'attentisme de certains investisseurs, le deuxième semestre a enregistré une accélération des activités, notamment le BTP et le trafic maritime.

L'économie ivoirienne a été résiliente face aux chocs, comme l'a indiqué le dernier rapport Africa Pulse² de la Banque Mondiale. Elle tire avantage notamment de la diversification de ses produits agricoles d'exportation ainsi que d'une base industrielle en cours de renforcement grâce, notamment, à l'accroissement des investissements.

¹ Mise à jour des perspectives de l'économie mondiale, janvier 2018 et janvier 2017

² Africa's Pulse, Avril 2017, Volume 15

Au niveau de l'environnement des affaires, les réformes mises en œuvre ont permis à la Côte d'Ivoire d'améliorer son rang au classement Doing Business en passant de la 142^{ème} place au classement 2017 à la 139^{ème} place au classement 2018. Le pays enregistre de nettes avancées au niveau de plusieurs indicateurs notamment l'obtention des permis de construire, la création d'entreprise, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété ainsi que le paiement des taxes et impôts.

En effet, les réformes en faveur de l'amélioration du climat des affaires ont porté en 2017 sur (i) la mise en ligne de toutes les informations relatives au permis de construire, (ii) la création d'un portail web d'informations commerciales en vue du renforcement des échanges transfrontaliers, (iii) la poursuite de la mise en œuvre du programme Phoenix en faveur des PME, (iv) la prise en compte dans la base de données du BIC de plus de 5% de la population active, conformément à l'objectif 2017, et (v) la mise en place des télédéclarations et télépaiements des impôts.

La confiance des investisseurs internationaux en l'économie ivoirienne a été réaffirmée par le succès des euro-obligations lancés au second semestre 2017 et qui ont permis de mobiliser 1 145,3 milliards de FCFA.

Evolution favorable du vivrier et de l'agriculture d'exportation

Tirant profit des effets du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et des réformes entreprises par le Gouvernement, le **secteur primaire** a connu une évolution favorable autant dans l'agriculture vivrière que dans l'agriculture d'exportation. A l'exception du café qui fléchit de 68,2%, toutes les cultures d'exportation sont en hausse, notamment le cacao (+24,4%), l'anacarde (+9,5%), le coton (+6,1%), le caoutchouc (+28,0%), l'huile de palme (+18,0%), l'ananas (+25,6%), le sucre (+1,9%) et la banane (+2,6%). L'agriculture vivrière, portée par le Programme d'Urgence d'Appui à la Production Vivrière (PUAPV) enregistre une augmentation au niveau des tubercules (+8,3%), des céréales (+5,3%) et des autres cultures vivrières (+4,6%). Par ailleurs, de nombreuses réformes sont en cours au niveau des binômes coton-anacarde et hévéa-palmier à huile visant à améliorer l'organisation de ces filières, maintenir la position internationale de la Côte d'Ivoire et accroître les revenus des producteurs.

Consolidation du secteur secondaire

Les activités du secteur secondaire maintiennent en 2017, leur bonne orientation enregistrée en début d'année. Ainsi, l'indice de la production industrielle croît de 4,3%, en raison de l'augmentation des industries manufacturières (+9,0%) malgré la quasi-stagnation de la branche « Electricité gaz et eau » (+0,1%). La progression des activités manufacturières s'explique par la bonne tenue des « industries agroalimentaires et tabac » (+13,0%), des « industries de bois et meubles » (+10,9%), des « industries de verre, de la céramique et des

matériaux de construction » (+19,7%), des « fabrication de machines et matériels de tous types » (+36,1%), des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » (+2,7%) et des « industries textiles et cuir » (+1,6%). Toutefois, les baisses observées au niveau des industries extractives (-17,3%), des industries métalliques (-11,8%) et des « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques » (-2,7%) amoindrissent ces performances. Hors extraction, l'activité industrielle augmente de 8,2%. Par ailleurs, l'indicateur avancé des BTP progresse de 4,9%.

Bonne progression du secteur tertiaire

Au niveau du **secteur tertiaire**, les différentes branches d'activité évoluent favorablement. Le transport enregistre une progression de ses principales composantes que sont les trafics aérien (+12,1%), routier (+8,3%) et maritime (+2,8%) tandis que le transport ferroviaire de marchandises (-0,8%) baisse. S'agissant du commerce de détail, il augmente de 7,8% en terme réel, alimenté par l'accroissement en volume de la production nationale de produits vivriers et les importations de biens de consommation (+20,4%). Les télécommunications bénéficient, quant à elles, du développement du trafic voix, des services innovants tels que le mobile money et de l'internet mobile. Leur dynamique se reflète dans la progression du nombre total d'abonnement de 29,1%.

Faible niveau d'inflation

L'**inflation** ressort à 0,7% en moyenne en 2017, sous l'effet d'une hausse modérée des prix des produits non alimentaires (+0,8%) ainsi que de ceux des produits alimentaires et boissons non alcoolisés (+0,3%). Les prix des produits alimentaires ont bénéficié à la fois du bon niveau de la production vivrière et des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

Emplois en progression

Le **marché de l'emploi** dans le secteur moderne affiche une évolution favorable en phase avec l'amélioration de l'environnement économique national et la bonne tenue du climat des affaires. Ainsi, il est enregistré un accroissement de 6,5% de l'effectif des salariés, soit une création nette de 58 690 emplois sur un an. Cette évolution est tirée par le secteur privé (+6,9%; +48 164 emplois nets créés) et le secteur public (+3,7%; +7 534 emplois nets créés).

Recouvrement des recettes fiscales plus important que prévu

La situation des **finances publiques** fait ressortir, en 2017, un niveau de recouvrement de **recettes fiscales** hors recettes affectées de 3 458,0 milliards (14,7% du PIB) contre un objectif de 3 437,7 milliards (14,6% du PIB). La plus-value de 20,3 milliards est attribuable à la bonne performance de la fiscalité de porte (+44,5 milliards). Quant aux **dépenses totales et prêts nets**, ils ont été exécutés à hauteur de 5 478,2 milliards contre un objectif de 5 625,5 milliards, dégageant

une sous-consommation de 147,3 milliards liée essentiellement à un niveau d'exécution des dépenses d'investissement moindre que prévu de 90,2 milliards (soit un taux d'exécution de 94,4%), à une sous consommation de 45,2 milliards sur les dépenses de fonctionnement et à 35 milliards de marge sur les paiements des intérêts de la dette.

Par rapport à l'année 2016, les recettes fiscales ainsi que les dépenses et prêts nets se sont améliorés respectivement de 8,1% et 9,2%. De façon spécifique, les dépenses d'investissement se sont accrues de 8,0%.

Il en résulte un solde primaire de base déficitaire équivalent à 1,2% du PIB et un déficit budgétaire global à 4,2% du PIB. Ce déficit a été couvert en grande partie par un recours aux financements aussi bien intérieurs (851,3 milliards) qu'extérieurs (1143,5 milliards).

Excédent commercial consolidé

Les **échanges de marchandises** en commerce spécial et hors biens exceptionnels se sont redressés en 2017 après le repli enregistré en 2016. En valeur, les exportations se sont accrues de 8,8% et les importations de 3,3%. Il résulte de ces évolutions, un excédent commercial de 1 708,4 milliards, en hausse de 29,7% (+391,4 milliards) par rapport à 2016. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 132,5% après 126,0% l'année précédente.

Cependant, il convient de relever une détérioration des termes de l'échange de 14,3% découlant d'une baisse des prix à l'exportation (-17,1%) nettement plus accentuée que celles des prix à l'importation (-3,3%).

Financement bancaire en hausse

La **situation monétaire** se caractérise par une hausse de la masse monétaire de 19,7%, sous l'effet de l'augmentation simultanée des avoirs extérieurs nets (+44,9%; +812,0 milliards), de la Position Nette du Gouvernement (+16,0%; +302 milliards) et des crédits nets à l'économie (+13,3%; +683,8 milliards). Les avoirs extérieurs nets profitent de la bonne tenue de la balance commerciale et de la persistance des effets de l'émission d'Eurobonds. Au niveau des crédits nets à l'économie, les crédits de moyen et long termes (+19,6%; +431,3 milliards) augmentent, dénotant d'un financement accru des investissements.

Le **marché boursier** connaît une tendance baissière en 2017. L'indice BRVM 10 et l'indice BRVM composite se replient, en moyenne de 13,3% et 13,1% respectivement, à l'instar de la capitalisation boursière qui fléchit de 4,0% en glissement annuel. En outre, la valeur totale transigée baisse de 33,5%, en dépit de l'accroissement du volume transigé de 12,1%. La baisse des cours des actions s'explique par un excès des offres de ventes, en relation avec les prises de bénéfice après les fortes hausses observées de 2012 à 2016. Malgré ces résultats, la BRVM occupe la 3^{ème} place dans le classement des bourses africaines les plus performantes sur ces cinq dernières années. Elle se prépare à améliorer l'accès des PME au financement grâce à l'ouverture d'un troisième compartiment qui leur est dédié.

En conclusion, l'économie ivoirienne a confirmé sa résilience dans un contexte marqué à la fois par des chocs interne et externe. L'activité est restée soutenue même si le rythme de progression est moins fort que prévu dans le BTP. Le dynamisme se ressent à la fois dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le taux de croissance du PIB réel devrait se situer aux environs de 8%. Les fondamentaux de l'économie sont solides et augurent de bonnes perspectives. Pour l'année 2018, il est attendu l'accélération de l'exécution des projets d'investissement lancés en fin d'année 2017, le démarrage de plusieurs projets prévus dans le PND 2016-2020 et le début de la mise en œuvre du deuxième PNIA finalisé au dernier trimestre de l'année précédente. La pauvreté devrait continuer d'être réduite sur l'ensemble du territoire et l'emploi augmenter particulièrement pour les jeunes et les femmes.

I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'activité économique s'est affermie en 2017. Selon les dernières estimations du FMI³, la production progresse de 3,7%, plus fortement que la prévision de janvier 2017 (+3,4%) et en accélération comparativement à la réalisation de +3,2% en 2016. Cette hausse de l'activité est tirée par les économies avancées ainsi que les pays émergents et pays en développement.

I.1. PAYS AVANCÉS

Les **pays avancés** enregistrent en 2017, une progression du PIB de 2,3%, supérieure à la croissance de +1,7% réalisée en 2016. La plupart de ces pays bénéficient du dynamisme du commerce mondial et de l'investissement. En effet, la croissance s'est consolidée aux Etats-Unis, au Japon et en Zone Euro. Par contre, bien que positif, le taux de croissance a décéléré au Royaume Uni et en Espagne.

Tableau 1 : Taux de croissance dans les pays avancés en (en %)

Pays	Données trimestrielles 2017				Données annuelles	
	T1	T2	T3	T4	2016	2017 (Est.)
Pays avancés	0,5	0,7	0,8		1,7	2,3
Etats Unis	0,3	0,8	0,8	0,6	1,5	2,3
Canada	0,9	1,0	0,4		1,4	3,0
Japon	0,4	0,7	0,6		0,9	1,8
Royaume-Uni	0,3	0,3	0,4	0,5	1,9	1,7
Zone Euro	0,6	0,7	0,7	0,6	1,8	2,4
Allemagne	0,9	0,6	0,8		1,9	2,5
France	0,6	0,6	0,5	0,6	1,2	1,8
Italie	0,5	0,3	0,4		0,9	1,6
Espagne	0,8	0,9	0,8	0,7	3,3	3,1

Source : FMI WEO janvier 2018 ; OCDE, INSEE

Aux États-Unis, la croissance du PIB a atteint 2,3% en 2017 contre 1,5% en 2016. L'économie américaine a bénéficié de l'accroissement des investissements des entreprises et de la reprise de la consommation des ménages favorisée par l'amélioration du marché du

travail. Dans ce contexte, il est enregistré une relance des marchés boursier et immobilier.

Au **Japon**, le PIB est ressorti en amélioration de 1,8% après 0,9% en 2016. Cette évolution est portée par une demande mondiale plus forte et un regain de la consommation des ménages au deuxième et troisième trimestre soutenue par une légère hausse des salaires et un marché de l'emploi dynamique.

La croissance du PIB **britannique** est descendue à +1,7% en 2017 après +1,9% en 2016. Le ralentissement fait suite au fléchissement de la consommation privée, impactée par la dépréciation de la livre sterling qui a pesé sur le pouvoir d'achat des ménages.

Au **Canada**, la hausse du PIB est estimée à 3,0% en 2017 contre 1,4% en 2016. Cette vitalité est attribuable à la progression des exportations de biens et de services, à la reprise dans le secteur de l'énergie ainsi qu'au rebond du marché de l'immobilier résidentiel.

Dans la **Zone Euro**, le PIB s'accroît de 2,4%, plus fortement qu'en 2016 (+1,8%). L'accélération de la croissance s'explique par la progression des exportations, de la consommation des ménages ainsi que des investissements des entreprises qui bénéficient de conditions financières accommodantes.

En **Allemagne**, la croissance de l'activité économique est plus forte que l'année précédente. Le pays bénéficie de la vigueur de la consommation, de l'investissement dans la construction et des exportations. Le PIB augmente de 2,5% contre +1,9% un an plus tôt.

En **France**, l'économie enregistre une progression de 1,8% en 2017 contre 1,2% en 2016. L'activité a profité d'une demande intérieure soutenue.

L'économie **italienne** s'est consolidée en 2017 avec un PIB qui augmente de 1,6% après 0,9% en 2016. Elle enregistre une bonne tenue de l'industrie et des services.

En **Espagne**, la croissance économique reste soutenue à +3,1% mais connaît un ralentissement par rapport à 2016 (+3,3%). L'économie espagnole a tiré avantage du

³ Mise à jour des PEM de janvier 2018

dynamisme de la consommation des ménages, de la demande extérieure ainsi que de l'investissement. Toutefois, la crise en Catalogne a contribué au ralentissement du PIB.

I.2. ECONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT

Dans les économies émergentes et pays en développement, le PIB progresse de 4,7% en 2017 contre une prévision de +4,5% et une réalisation de +4,4% en 2016. Cette bonne performance reflète le redressement de l'activité en Russie, au Brésil et au Nigeria. En outre, la croissance reste bien orientée en Chine et en Inde.

Tableau 2: Taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement (en %)

	Données trimestrielles 2017			Données annuelles	
	T1	T2	T3	2016	2017 (Est.)
Pays émergents				4,4	4,7
Chine	1,4	1,8	1,7	6,7	6,8
Russie ⁴	0,8	1,0	0,1	-0,2	1,8
Brésil				-3,5	1,1
Inde	1,4	1,4	1,8	7,1	6,7
Afrique subsaharienne				1,4	2,7
Nigéria				-1,6	0,8
Afrique du sud	-0,1	0,7	0,5	0,3	0,9

Source : FMI WEO janvier 2018, OCDE

L'activité économique est restée dynamique en **Chine** grâce à la hausse de la demande intérieure et des exportations. Le PIB augmente de 6,8% contre 6,7% en 2016.

En Inde, la croissance économique est restée soutenue à +6,7%. Cependant, une décélération est observée par rapport à une progression de 7,1% réalisée l'année antérieure du fait de la démonétisation et l'instauration d'une nouvelle taxe sur les biens et services.

L'économie du **Brésil** a maintenu son redressement amorcé en début d'année 2017. La croissance atteint +1,1% contre -3,5% en 2016 grâce à une récolte exceptionnelle, une hausse de la consommation des

ménages et des entreprises ainsi qu'une amélioration des prix à l'export des produits de base.

Le PIB de la **Russie** s'accroît de 1,8% après une contraction de 0,2% réalisée en 2016. L'économie russe a bénéficié de la stabilisation des prix du pétrole brut, de l'assouplissement des conditions financières et du regain de confiance des ménages et des entreprises.

En **Afrique subsaharienne**, le taux de croissance du PIB s'établit à +2,7% en accélération par rapport à la réalisation de +1,4% en 2016. Ce résultat s'explique principalement par des facteurs ponctuels, notamment le redressement de la production pétrolière au Nigéria et l'atténuation de la sécheresse en Afrique orientale et australe. L'activité tire également profit d'une conjoncture économique extérieure favorable.

En **Afrique du Sud**, la croissance reste modérée à 0,9% en 2017 mais en amélioration par rapport à la réalisation de +0,3% en 2016. Cette évolution du PIB a été soutenue par l'amélioration des prix des produits à l'exportation et la vigueur de la consommation, en dépit des incertitudes politiques.

L'économie du **Nigeria**, est sortie de la récession en 2017 portée par le redressement de la production pétrolière et la vigueur du secteur agricole. Ainsi, en 2017, le PIB croît de 0,8% après -1,6% en 2016.

✓ Pays de la zone UEMOA

Le rythme de progression de l'activité économique dans l'UEMOA est resté soutenu en 2017, faisant de cette zone la plus dynamique du continent africain. Ce dynamisme est tiré essentiellement par la vigueur de la demande intérieure et se traduit par des hausses significatives des valeurs ajoutées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le taux de croissance du PIB de l'Union se situerait à +6,8% en 2017 après +6,6% en 2016⁵.

L'activité se porte bien dans les huit pays de l'Union et les principales locomotives de la croissance sont la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Sénégal.

⁵ Perspectives économiques régionales, Afrique subsaharienne, octobre 2017, Rapport de Surveillance Multilatérale, décembre 2017

Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2016	Croissance du PIB en 2017 (Prév.)
Bénin	4,0	5,4
Burkina Faso	5,9	6,9
Côte d'Ivoire	8,3	8,1
Guinée Bissau	5,8	5,9
Mali	5,8	5,3
Niger	5,0	5,2
Sénégal	6,5	6,8
Togo	5,1	5,0
UEMOA	6,6	6,8

Sources : DGE/DPPSE ; Commission de l'UEMOA, RSM décembre 2016

L'**inflation** resterait contenue à +0,9% en 2017 contre 0,6% l'année précédente. Ce faible niveau d'inflation est expliqué par le bon ravitaillement des marchés et l'évolution favorable des termes de l'échange.

Les **finances publiques** de la zone seraient caractérisées par une dégradation du solde budgétaire avec un déficit qui s'établirait à 4,2% du PIB. Cette situation s'expliquerait par l'accroissement des dépenses publiques plus important que celui des recettes.

Au niveau des **échanges extérieurs**, le solde commercial de l'Union en 2017 enregistrerait un déficit en pourcentage du PIB de 1,6% contre 1,4 % 2016. Cette détérioration du solde serait imputable à l'ensemble des pays de l'UEMOA. Toutefois, la Côte d'Ivoire maintiendrait un solde commercial excédentaire.

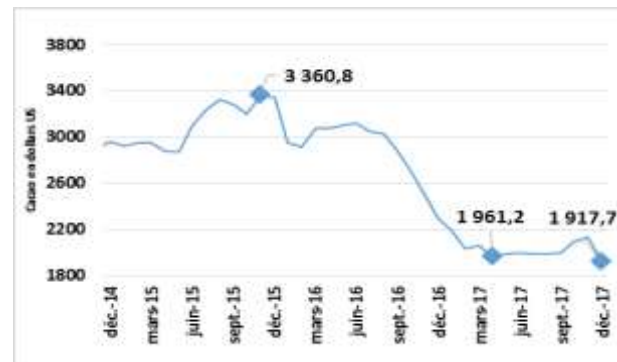
I.3. MARCHES DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

En moyenne annuelle, hormis le cacao (-29,8%), le café (-0,5%) et le sucre (-13,2%), les cours de la plupart des produits exportés connaissent une évolution positive. Ainsi, sont en hausse, les cours du pétrole brut (+24,0), de l'huile de palme (+1,2%), du caoutchouc (+24,4), du coton (+12,6%), de l'or (+0,7%) et du riz blanchi (+0,7%).

S'agissant du cacao, après la forte chute enregistrée de juillet 2016 à février 2017, une relative stabilité des cours moyens mensuels est observée depuis mars 2017, même

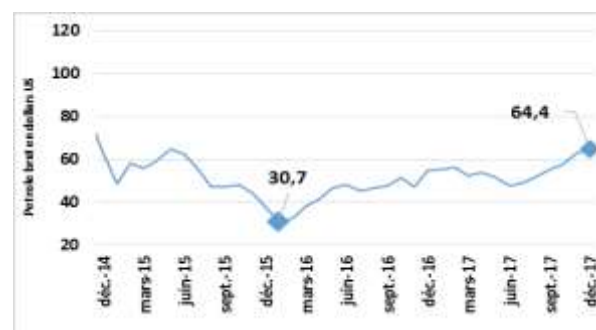
si la tendance reste baissière. Les cours sont ainsi passés de 3 360,8 \$ la tonne en novembre 2015 à 1 917,7 \$ la tonne en décembre 2017. Le cacao pâtit d'une surabondance de l'offre sur le marché mondial.

Graphique 1 : Evolution des cours du cacao



Concernant le pétrole brut, les cours ont maintenu leur tendance haussière observée en 2016. Ils bénéficient d'une demande mondiale soutenue, alors que la baisse de production consentie par l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et la Russie vient d'être prolongée jusqu'à fin 2018. Ainsi, les cours sont passés de 30,7 \$ le baril en janvier 2015 à 64,4 \$ le baril en décembre 2017.

Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole brut



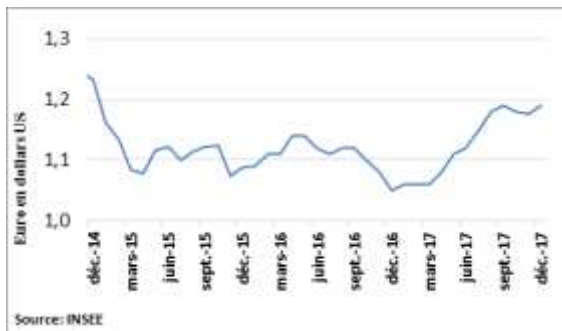
Le dollar américain se déprécie par rapport à l'euro en moyenne en 2017

Le **marché des changes** est marqué par une appréciation de l'euro, en moyenne sur l'année 2017, par rapport au dollar US (+2,0%) et à la livre sterling (+7,0%). Les principaux facteurs⁶ qui ont pesé sur le dollar en 2017 sont : (i) l'apaisement des risques politiques en Zone Euro après les élections présidentielles française et allemande ; et (ii) le changement de cap monétaire

⁶ Bloomberg, BNP Paribas Asset Management

(passage de l'assouplissement à la neutralité) entamé progressivement par plusieurs grandes banques centrales.

Graphique 3 : Cours de l'euro en dollar à fin décembre 2017



II. CONJONCTURE NATIONALE

*L'analyse porte sur les données à fin décembre 2017, comparées à celles à fin décembre 2016, sauf indication contraire
Valeurs en FCFA*

L'environnement économique national a été globalement favorable en 2017 en dépit d'un contexte marqué par les chocs externe et interne survenus en début d'année.

Le choc interne a porté sur les revendications salariales et sociales qui ont rapidement été circonscrites.

Le choc externe est relatif à la chute des cours du cacao qui a occasionné une perturbation de la commercialisation. Afin d'absorber ce choc, le Gouvernement a pris plusieurs mesures qui ont porté notamment sur l'utilisation des fonds de stabilisation pour la normalisation de la commercialisation ; l'abandon de la taxe d'enregistrement en faveur des paysans ; et un ajustement budgétaire pour tenir compte de l'impact de la baisse des cours sur les recettes publiques. En outre, le prix au producteur a été réduit pour refléter la baisse des cours et assurer la viabilité du système de stabilisation. Il est ainsi passé de 1 100 FCFA/Kg sur la campagne principale 2016/2017 à 700 FCFA/Kg à partir du mois d'avril 2017.

La résilience à ces chocs a permis à l'activité économique d'évoluer dans un environnement globalement favorable caractérisé par un cadre macroéconomique stable, une gouvernance en amélioration continue, un climat des affaires incitatif et la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement 2016-2020.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, les réformes menées en 2017 ont portés notamment sur : (i) la mise en ligne de toutes les informations relatives au permis de construire, (ii) la création d'un portail web d'informations commerciales en vue du renforcement des échanges transfrontaliers, (iii) la poursuite de la mise en œuvre du programme Phoenix en faveur des PME, et (iv) la mise en place des télédéclarations et télépaiements des impôts. Ces réformes ont permis d'enregistrer une progression de plusieurs indicateurs du classement « Doing business », concernant notamment l'obtention

des permis de construire, la création d'entreprise, le raccordement à l'électricité, le transfert de propriété ainsi que le paiement des taxes et impôts.

Par ailleurs, en vue de renforcer l'attractivité de notre pays pour les investisseurs étrangers, un décret autorisant la mise en œuvre d'un traitement automatisé de données à caractère personnel pour l'intégration de grands facturiers à la plateforme de partage d'information sur le crédit a été signé. L'intégration des personnes dans la base des données du BIC s'est également poursuivie avec l'atteinte de l'objectif de répertoire 5% de la population active.

Ces différentes réformes ont permis à la Côte d'Ivoire de passer de la 142^{ème} place au classement Doing Business 2017 à la 139^{ème} place au classement 2018.

S'agissant de l'exécution du PND 2016-2020, la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires 2017 a porté principalement sur (i) le renforcement des Institutions pour la paix et la bonne gouvernance, (ii) la transformation structurelle de l'économie, (iii) l'amélioration des conditions de vie des populations, et (iv) la promotion de la jeunesse et de la femme.

Les efforts continus du Gouvernement pour le renforcement des Institutions pour la paix et la bonne gouvernance ont permis à la Côte d'Ivoire d'être éligible au Programme Compact du Millenium Challenge Corporation (MCC) qui a abouti à la signature d'un accord de don d'environ 315 milliards de FCFA.

Concernant la transformation structurelle de l'économie, les actions du Gouvernement ont permis d'accroître considérablement les capacités nationales de transformation de la noix brute de cajou et du cacao, et de poursuivre la construction des unités de décorticage et de commercialisation du riz local. Par ailleurs, le barrage de Soubré, le plus important barrage hydroélectrique de Côte d'Ivoire, avec une capacité de 275 mégawatts a été

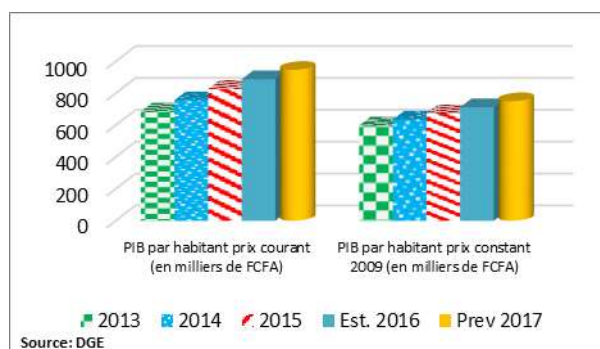
mis en service, pour porter la capacité nationale de production en énergie à 2 200 mégawatts.

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations, plusieurs actions ont été menées notamment (i) la réhabilitation de centres de santé universitaires, (ii) la distribution de kits scolaires et de tables bancs, (iii) la réalisation de forages, (iv) l'amélioration du transport urbain dans la ville d'Abidjan et (v) la revalorisation indiciaire des rémunérations des agents du secteur de la santé.

En ce qui concerne la promotion de la jeunesse et de la femme, 14 050 jeunes ont été mis en activité dans le cadre des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO) et 122 000 femmes ont bénéficié du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (PAFCI). Par ailleurs, le projet de loi relatif au Service Civique National a été adopté. L'objectif principal de ce Service Civique est l'épanouissement de la personnalité de l'individu et sa socialisation pour en faire un citoyen conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs envers l'Etat et la société.

La dynamique économique est perceptible au niveau des populations qui voient leurs revenus augmenter. En effet, de 2012 à 2016, le PIB réel par habitant a enregistré une tendance haussière et est passé de 565 673,6 FCFA à 711 937,9 FCFA, en accroissement de 5,9% en moyenne annuelle. Il devrait également progresser en 2017.

Graphique 4 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2017



II.1. SECTEUR REEL

II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a bénéficié en 2017, de l'amélioration de la pluviosité et des effets des différentes actions mises en œuvre depuis 2012 dans le cadre de l'exécution du Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012 – 2016. Ces réformes ont porté sur l'accroissement de la production par l'amélioration de la productivité et une meilleure rémunération des paysans.

Dans la dynamique d'organisation des différentes filières du secteur agricole amorcé depuis 2012, un projet de loi instituant la création d'un organe chargé de la régulation, du contrôle et du suivi des activités des filières hévéa et palmier à huile a été adopté, en juillet 2017. Il vise l'amélioration de la gouvernance, de la productivité et de la compétitivité de ces deux filières.

✓ Evolution favorable de l'Agriculture d'exportation

Au niveau de l'agriculture d'exportation, toutes les productions s'affichent en hausse excepté le café.

La production de **cacao** s'accroît de 24,4% comparé à 2016 et atteint 2 033 525 tonnes.

Cette embellie de la production, dans un contexte marqué par la chute des cours sur les marchés internationaux, a permis d'atténuer l'impact de la baisse du prix au producteur sur le revenu des paysans. En effet, maintenu à 1 100 FCFA/kg au premier trimestre grâce au fonds de stabilisation du Conseil Café-Cacao, le prix d'achat bord-champ garanti aux producteurs a baissé pour se situer à 700 FCFA/kg sur le reste de l'année.

Ainsi, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs de cacao est estimé à 1 652 milliards, en baisse de 4,5% par rapport à 2016.

En dépit de cette embellie, la production cacaoyère est confrontée à la maladie du « Swollen Shoot ».

Quant au **café**, la production est en repli de 68,2% pour ressortir à 33 590 tonnes. Cette contreperformance s'explique par la mauvaise répartition des pluies au moment de la floraison des caféiers. Le prix d'achat

garanti au producteur s'est quant à lui accru de 12%, passant de 670 FCFA/Kg en 2016 à 750 FCFA/Kg. Ainsi, le revenu brut cumulé perçu par les producteurs est estimé à 25,192 milliards, en contraction de 64% par rapport au montant de 70,752 milliards perçu en 2016.

Au vu de l'importance stratégique de ces deux filières pour la Côte d'Ivoire, le Gouvernement reste engagé dans la mise en œuvre d'actions pour l'amélioration de la productivité et des conditions de vie des paysans. Les défis à relever dans ces filières portent notamment sur :

- le maintien et l'optimisation de la production face à la compétition avec d'autres cultures pérennes (hévéea, palmier) ;
- le maintien de la position de premier producteur mondial de cacao dans un contexte concurrentiel ;
- la satisfaction de la demande des consommateurs de plus en plus exigeants en matière de qualité des produits ;
- la mobilisation des ressources et expertises techniques (vulgarisation, recherche, etc.) et financières en vue de promouvoir une économie cacaoyère et caféière durable dans un cadre de partenariat public-privé ;
- l'accroissement du niveau de transformation du cacao, en vue de limiter la vulnérabilité sur les marchés internationaux des matières premières.

Les actions menées par le Conseil Café-Cacao portent sur :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme « Quantité, Qualité, Croissance » (2QC) qui vise, notamment, à améliorer la productivité des vergers à travers l'intensification de la lutte contre la maladie du swollen shoot en freinant la propagation par l'arrachage de tous les foyers d'infection présent dans le verger, la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles, ainsi que la distribution de semences améliorées, de produits phytosanitaires et de sacs brosses.
- la mise en place d'un programme de jeunes agriculteurs pour pérenniser et moderniser la

production du café et du cacao par la facilitation de l'installation.

- le maintien du Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR) qui consacre ses actions à l'amélioration des conditions et du cadre de vie dans les zones de production par la construction d'écoles et de centres de santé, ainsi que par la réalisation et l'équipement de forages hydrauliques.

Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(en tonnes)	12 mois 2016	12 mois 2017	Variation(%)	Objectifs annuels*
Cacao	1 634 326	2 033 525	24,4	21,4
Café	105 601	33 590	-68,2	-72,5
Anacarde	649 587,0	711 236,0	9,5	2,7
Ananas	36 327,8	45 634,8	25,6	25,7
Banane	426 974,8	438 106,8	2,6	15,7
Coton graine	332 421,6	352 712,4	6,1	10,0
Caoutchouc	453 040,0	580 000,0	28,0	0,6
Sucre	187 986,4	191 561,2	1,9	23,5
Huile de palme	408 554,6	482 000,0	18,0	7,9

Source : MINADER, OPA, DGE

Concernant l'**huile de palme**, la production s'établit à 482 000,0 tonnes contre 408 554,6 tonnes en 2016, soit une progression de 18,0%. La filière bénéficie de la mise en œuvre de réformes visant à accroître les surfaces cultivées et à améliorer la productivité, malgré un contexte marqué par la fluctuation des prix au niveau mondial.

L'accroissement de la productivité des vergers du secteur villageois et de l'amélioration des performances des huileries restent des défis pour la filière. En effet, le matériel végétal disponible a un potentiel de 25 t/ha contre un rendement moyen actuel de 7 t/ha. L'objectif visé par la filière est de tripler la production annuelle actuelle de régimes de palme pour produire un million de tonnes d'huile de palme brute à l'horizon 2025.

Le verger actuel couvre 245 000 ha dont 170 000 ha de plantations villageoises exploitées par environ 40 000 planteurs.

La transformation est assurée par une quinzaine d'huileries de grande capacité et plus d'une quarantaine de petites et moyennes huileries avec une capacité totale de traitement de régimes de palme de 1 120 tonnes par heure.

Le caoutchouc naturel enregistre, quant à lui une hausse de la production de 28,0% avec 580 000 tonnes. Cette embellie est attribuable à l'accroissement des surfaces cultivées, ainsi qu'à l'amélioration des prix. En effet, la Côte d'Ivoire est le premier producteur africain et le septième mondial de caoutchouc naturel.

L'adoption du Projet de loi fixant les règles relatives à la régulation, au contrôle et au suivi des activités des filières hévéa et palmier à huile permettra d'améliorer la gouvernance, la productivité et la compétitivité de ces filières à travers un dispositif permettant à tous les acteurs et particulièrement aux producteurs, de tirer un meilleur profit de leurs activités. Il s'agit essentiellement :

- d'assurer la transparence autour des activités des deux filières ;
- d'améliorer le rendement des plantations villageoises de palmier à huile ;
- de relever le ratio d'encadrement dans les plantations villageoises des deux filières ;
- d'améliorer la qualité des fonds de tasse (hévéa) ;
- d'améliorer le taux d'extraction d'huile de palme.

La production d'**anacarde** est ressortie à 711 236,0 tonnes en 2017, en progression de 9,5%. Premier producteur mondial de noix de cajou depuis 2015 avec environ 22% de la production et premier exportateur mondial de noix brute avec 40% de l'offre mondiale, la Côte d'Ivoire poursuit une politique d'amélioration constante de sa capacité de transformation locale.

Ainsi, la capacité de transformation installée est passée de 54 000 tonnes en 2012 à 100 900 tonnes en 2016, mais elle reste encore faible et sous-exploitée. En effet, seulement 40 383 tonnes ont été transformées en 2016, correspondant à 6,5% de la production totale. En 2017, le taux de transformation locale de noix de cajou brute s'est situé à 6,3% avec 44 628 tonnes transformées.

La sous-utilisation de la capacité de transformation installée s'explique par les difficultés de ravitaillement en intrant des transformateurs locaux face à la concurrence des exportateurs indiens qui font la

surenchère sur les prix au producteur. En outre, les industriels relèvent l'absence d'accompagnement du secteur bancaire pour l'achat de la noix de cajou.

Par ailleurs, face à l'engouement des populations pour cette culture en raison du bon niveau du prix au producteur, la culture de l'anacarde pourrait menacer les autres cultures faites dans les mêmes zones géographiques. Par conséquent, un accent particulier devrait être mis sur l'amélioration des rendements afin de limiter l'extension continue des surfaces cultivées.

En vue d'accroître le rendement des plantations, et d'améliorer la compétitivité de la noix de cajou ainsi que le taux de transformation, le Gouvernement a pris plusieurs mesures dont :

- la poursuite du projet d'amélioration variétale de l'anacardier, répondant aux critères de précocité, de rendement, de qualité des noix et de résistance aux maladies et ravageurs ;
- le renforcement de l'efficacité du système de traçabilité de la production commercialisée ;
- l'obligation de mise à la disposition des transformateurs locaux d'une partie de la production ;
- l'interdiction d'exporter frauduleusement par les frontières terrestres.

Pour la campagne 2017-2018 débutée en mars 2017, le prix minimum bord champ est fixé à 440 FCFA contre 350 FCFA pour la campagne précédente, soit une hausse de 25,7%.

Au niveau du **coton**, la production ressort à 352 712,4 tonnes en 2017, en progression de 6,1%. La campagne 2016-2017 du coton, démarrée en décembre 2016, a enregistré une hausse des revenus des producteurs de 12% pour atteindre 86 milliards contre 77,28 milliards pour la campagne 2015-2016. Le prix au producteur s'étant situé à 265 FCFA/kg pour la campagne 2016/2017 contre 250 FCFA/kg sur la campagne 2015-2016.

Pour la campagne 2017-2018, la filière a annoncé la mise en place d'un fonds d'environ 21 milliards. Ce fonds

financé par l'Etat et les sociétés cotonnières permettrait de faire face aux difficultés de commercialisation et assurerait la relance de la transformation locale.

Le prix minimum bord champ pour cette nouvelle campagne est fixé à 265 FCFA/kg pour le coton de 1^{er} choix et 240 FCFA/kg pour le second choix.

Aussi, cette campagne enregistre l'effectivité de la mise en œuvre du zonage agro-industriel, qui devrait contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Dans ce contexte, le Conseil Coton-Anacarde a procédé à la signature de conventions pour une durée de sept ans renouvelable avec les différentes sociétés cotonnières.

La production de **sucre** se redresse de 1,9% et se situe à 191 561,2 tonnes en lien avec la reprise progressive de l'opérateur dont les installations avaient été touchées par des actes de vandalisme en 2016.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification de la production et de l'amélioration des revenus agricoles, la Commission Européenne a approuvé un financement de 3,4 milliards destiné à soutenir le secteur sucrier en Côte d'Ivoire. Ce financement contribuera à l'amélioration de la compétitivité et de la productivité de l'industrie sucrière sur les quatre complexes sucriers de la zone Nord de la Côte d'Ivoire.

La production d'**ananas** augmente de 25,6% en 2017 pour se situer à 45 634,8 tonnes. Elle bénéficie d'un regain d'intérêt des petits producteurs du fait de l'exécution du projet d'appui à l'amélioration des outils de production et de commercialisation.

Malgré cette bonne performance, la filière doit faire face à certaines difficultés notamment (i) le faible niveau des prix à l'international du fait de la concurrence des pays de l'Amérique latine et, (ii) les coûts de production et de conditionnement élevés qui grèvent la compétitivité de la filière.

Les acteurs de la filière tablent aujourd'hui sur le développement du marché national et sous régional pour compenser les difficultés rencontrées sur le marché européen.

Aussi, plusieurs projets d'investissements sont prévus pour améliorer la compétitivité de la filière et la qualité des fruits. Leur mise en œuvre nécessite un soutien financier du Gouvernement et des partenaires au développement.

Concernant la **banane dessert**, la production est ressortie à 438 106,8 tonnes, en hausse de 2,6%. Premier pays africain exportateur depuis 2016, la Côte d'Ivoire compte augmenter sa production aussi bien industrielle que villageoise. La filière bénéficie des actions de l'Union Européenne qui visent à améliorer les conditions environnementales des productions, la qualité de vie des travailleurs ainsi que le développement du marché local et sous régional de la banane.

✓ *Maintien à la hausse de l'Agriculture vivrière*

L'agriculture vivrière devrait poursuivre, en 2017, son évolution favorable observée ces dernières années. En effet, la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière est prévue en progression de 7,4% portée par les tubercules (+8,3%), les céréales (+5,3%) et les autres cultures vivrières (4,6%).

L'orientation favorable des tubercules serait attribuable à la hausse de la production de manioc (+18,0%), de bananes plantains (+4,0%), d'ignames (+3,7%), de patates douces (+3,1%) et de taro (+2,9%).

Au niveau des céréales, l'accroissement de la production serait porté par le maïs (+6,0%), le riz paddy (+5,0%), le mil (+5,6%), le sorgho (+7,3%) et le fonio (+2,8%).

Les autres cultures vivrières profiteraient principalement de la hausse de la production de l'arachide (+6,3%), de l'aubergine (+2,8%), du gombo (+3,5%), et de la tomate (+3,6%).

L'agriculture vivrière bénéficie d'une part, des effets du PNIA I et d'autre part, du PUAPV. Ce programme vise à (i) permettre aux agriculteurs de produire en toute saison afin d'améliorer et d'assurer la sécurité alimentaire sur le territoire ivoirien, (ii) moderniser la production vivrière et (iii) augmenter les revenus des producteurs. La somme de 100 milliards a été allouée à sa réalisation.

Ainsi, pour améliorer davantage la productivité du secteur vivrier et accroître la production, le Gouvernement a lancé trois grandes actions à savoir :

- l'aménagement de 500 ha de terre pour une production vivrière avec une maîtrise totale de l'eau ;
- la mise en œuvre concrète des actions les plus appropriées pour l'adaptation et l'atténuation des effets du changement climatique sur l'agriculture, à travers (i) l'usage d'infrastructures d'irrigation améliorée, (ii) l'usage de variétés de semences à haut rendement, (iii) la restauration des terres dégradées, (iv) l'amélioration du stockage des aliments sur les sites et en dehors des sites des exploitations agricoles, et (v) la formation agricole ;
- la création d'agropoles dans plusieurs zones agro-écologiques homogènes afin de couvrir l'ensemble du territoire national avec quatre ou cinq zones agropolaires.

Tableau 5: Principales productions de l'agriculture vivrière

(en tonnes)	Réalisation 12 mois 2016	Prévisions 12 mois 2017	Variation (%) 2017/2016
Tubercules			
Bananes plantains	1 809 269	1 882 262	4,0
Manioc	4 547 924	5 366 549	18,0
Ignames	6 894 514	7 148 096	3,7
Céréales			
Maïs	967 196	1 025 228	6,0
Mil	58 303	61 573	5,6
Riz, Paddy	2 045 288	2 147 553	5,0

Source : DGE/Ministères

Avec ces mesures, la nouvelle stratégie de production vivrière se veut être simple, efficace et cohérente, en utilisant un mode de production basé sur les systèmes d'irrigation.

II.1.b. Secteur secondaire

Le secteur secondaire maintient sa tendance haussière observée ces dernières années, porté à la fois par la production industrielle et le BTP.

✓ *Activité industrielle en hausse*

L'activité industrielle affiche une hausse de 4,3% en 2017 attribuable à la dynamique du secteur manufacturier (+9,0%), tandis que l'activité de la branche « électricité, gaz et eau » est quasi stagnante (+0,1%) et que celle des industries extractives (-17,3%) se contracte. Hors extraction, l'activité industrielle croît de 8,2%.

○ *Extraction minière en baisse*

Les activités d'extraction minière accusent un repli attribuable principalement à la branche « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » (-18,1%) malgré la croissance des autres activités extractives (+6,5%). Ce secteur pâtit de l'arrêt, en cours d'année, de l'exploitation pour maintenance des outils de production.

La production de **pétrole brut** recule de 19,4% pour ressortir à 12 440,5 milliers de barils en 2017, soit 35 000 barils par jour environ contre 45 000 barils par jour en 2016. Ce repli provient essentiellement des permis CI-40 (-19,2%) et CI-26 (-26,3%) qui représentent environ 91% de la production totale.

Par contre, des progressions ont été observées au niveau des puits CI-11 (+37,8%) et CI-27 (+8,0%).

La contraction du volume de production est quelque peu compensée, en termes de revenu, par l'amélioration des prix du baril sur le marché international qui ont enregistré une augmentation de 24,0% en moyenne en 2017.

L'extraction de **gaz naturel** se situe à 2 153,3 millions de m³, en baisse de 10,1%. Elle pâtit des arrêts d'exploitation enregistrés en cours d'année sur certains champs pour la réalisation de travaux techniques. Elle subit également une moindre demande du secteur de l'électricité liée à la mise en activité du barrage de Soubré, au bon niveau des stocks hydrauliques et au repli des exportations d'électricité. Le secteur électrique

demeure le principal débouché du gaz naturel avec une consommation représentant 96,84% du gaz total vendu.

La production **aurifère** est ressortie en légère hausse de 1,4% pour s'établir à 25 396,8 kg en 2017. Ce niveau de production a été atteint grâce à la bonne performance de la mine de Tongon.

Ce secteur a enregistré la signature de trois nouvelles conventions d'exploitation minière industrielle. Par ailleurs, quarante-quatre autorisations d'exploitation minière semi-industrielle et huit autorisations pour l'exploitation artisanale ont été accordées dans le cadre de la mise en œuvre de la lutte contre l'orpaillage clandestin.

En termes de perspectives, il est prévu la construction de la mine d'or de Sissingué à Tengrela pour un investissement total de 60 milliards. Il est également envisagé l'agrandissement et la modernisation des capacités de production de la société des mines d'Ity pour un montant de 200 milliards et des projets de développement des gisements aurifères d'Aféma, Dahapleu-Gbétou et d'Angovia.

La production de **diamant** a chuté de 48,6% pour se fixer à 11 156,6 carats. Cette contraction est particulièrement due à la déplétion des zones d'exploitation. Toutefois, des travaux de recherches sont menés, en vue de la relance du secteur.

L'activité de production de **manganèse** reste dynamique avec une production de 510 073 tonnes contre 207 043,5 tonnes en 2016, soit une progression de 146%. Au cours du second semestre de 2017, la mine de Lagonkaha est entrée en production, portant à quatre les mines en exploitation.

○ *Redressement des industries manufacturières*

Les industries manufacturières progressent de 9,0%, en raison de la bonne tenue des « industries agroalimentaires et tabac » (+13,0%), des « industries du bois et meubles » (+10,9%), des « industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction », (+19,7%), des industries « textiles et cuir » (+1,6%), des « industries du papier, carton et édition, imprimerie » (+2,7%) ainsi que de la

« fabrication de machines et matériels de tous types » (+36,1%).

Les « **industries agroalimentaires et tabac** » enregistrent une amélioration d'activité de 13,0% sous l'effet de la « fabrication de produits alimentaires et boissons » (+12,3%) et de la production des « produits à base de tabac » (+28,4%).

La branche « **industries du bois et meubles** » se raffermit de 10,9%. Cette évolution incombe à la « fabrication de meubles et activités non classées ailleurs » (+9,0%) qui est en ligne avec les exportations de « bois transformé » (+13,0%) tandis que le « travail du bois et fabrication d'articles en bois ou de vannerie » (-7,2%) limitent cette progression.

Les « **industries du verre, de la céramique et des matériaux de construction** » augmentent de 19,7%, grâce à l'amélioration des investissements publics au niveau des BTP, au second semestre de l'année 2017.

L'activité de « **fabrication de machines et matériels de tous types** » croît de 36,1% soutenue par la hausse d'activité au niveau de la « fabrication de machines et de matériels électriques » (+36,0%) et la « construction de véhicules automobiles » (+37,3%).

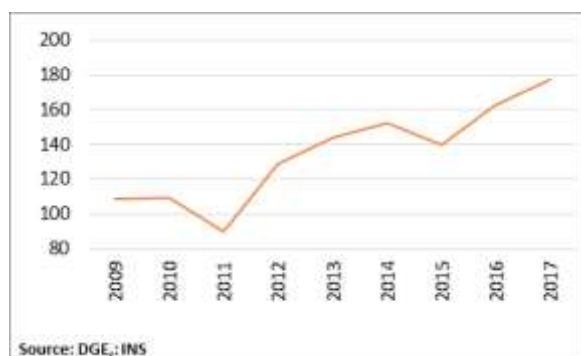
La progression du secteur industriel aurait été encore plus élevée si elle n'avait pas été impactée par les baisses d'activités observées au niveau des « industries pétrolière, chimique et caoutchouc, plastiques », des « industries métalliques » et des « industries extractives ».

L'activité des « **industries métalliques** » baisse de 11,8%, en raison du retrait des sous-branches « fabrication d'ouvrages en métaux et travail des métaux » (-13,7%) et « métallurgie et fonderie » (-2,8%).

Les « **industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques** » reculent de 2,7%. Elles accusent la baisse d'activité des branches « fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques » (-5,3%) et « raffinage pétrolier, cokéfaction, industries nucléaires » (-9,5%), atténuée par un accroissement de la « Fabrications de produits chimiques » (+11,1%).

Quant aux industries extractives, elles pâtissent essentiellement des « extraction de pétrole brut et de gaz naturel ; activités annexes » (-18,1%).

Graphique 5 : Indice de production du secteur manufacturier



La production totale de **produits pétroliers** progresse de 5,7% pour ressortir à 3 061 805 tonnes en dépit de l'incident intervenu au niveau de son hydrocraqueur en début d'année. Cette évolution provient de la hausse des productions d'essence et du DDO respectivement de 28,1% et 76,2%. En revanche, les productions de gasoil (-3,0%) et fuel-oil (-36,4%) s'affichent en retrait. L'évolution favorable des produits pétroliers est soutenue par l'amélioration de la marge de raffinage reflétant la reprise des cours du pétrole brut.

La hausse de la marge de raffinage rend les exportations avantageuses pour la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR). Ainsi les ventes totales de la SIR sont en hausse de 6,5% portées à la fois par les ventes intérieures (+7,0%) et par les exportations (+5,7%).

Le remplacement prévu de l'hydrocraqueur de la SIR lui permettra de renforcer davantage son activité.

La production des « **industries du papier, carton et édition, imprimerie** » augmente de 2,7% sous l'effet combiné du repli de la sous branche « édition, imprimerie et reproduction d'enregistrements » (-1,4%) et de la hausse de la sous branche la « fabrication de papier, de carton et d'articles en papier ou en carton » (+6,4%). Cette dernière bénéficie d'une demande extérieure bien orientée (+8,0% en volume).

○ *Stabilité de la production d'énergies*

La branche « électricité, gaz et eau » évolue de 0,1% sous l'effet conjugué de la baisse de la « production et

distribution d'électricité » (-1,3%) et d'une hausse du « captage, traitement et distribution » (+3,9%).

La production nette d'énergie électrique a enregistré une contraction de 1,4% pour se situer à 9 803 Gwh. Ce recul s'explique par l'arrêt des exportations vers le Ghana suite au renforcement de la capacité de production de ce pays. Les ventes extérieures d'électricité chutent donc de 28,0% alors que la consommation nationale croît de 2,8% soutenue à la fois par la moyenne tension (+3,3%) et la basse tension (+2,5%).

Avec la mise en service du barrage de Soubré et le bon niveau des stocks hydrauliques, la production d'électricité a atteint 2 031 Gwh en 2017 contre 1 516 Gwh en 2016. Par conséquent, la production de source thermique se contracte de 7,7%, induisant une moindre demande en gaz naturel.

Au total, la capacité de production d'électricité a été portée à 2 200 MW contre 2 000 MW à fin 2016.

Le secteur électricité a bénéficié de nombreux investissements ces dernières années avec notamment, l'augmentation de la puissance installée de la centrale de location d'AGGREKO de 70 à 200 MW, la consolidation du cycle combiné de 140 MW de la centrale thermique d'Azito, la construction du cycle combiné de 222 MW de la centrale thermique de CIPREL et le renouvellement des infrastructures existantes de transport et de distribution. Tous ces investissements d'un montant total de 3 500 milliards, ont permis d'améliorer l'offre nationale d'électricité. Ainsi, le temps moyen de coupure d'électricité a baissé dans les agglomérations, passant de plus de cinq heures par mois en 2010 à moins de trois heures par mois en 2017. Le taux de couverture en électricité est également passé de 33% en 2010 à 80% en 2017.

En termes de perspectives, le Gouvernement prévoit le renforcement des infrastructures. Il s'agit notamment du démarrage des travaux des centrales thermiques à gaz Ciprel 4 et Azito 5, des barrages hydroélectriques de Gripo-Popoli (Sassandra) et de Singrobo-Ahouaty (Bandama). Il est également prévu l'accélération des travaux du projet de réhabilitation et de développement des ouvrages du réseau électrique de la Côte d'Ivoire par

la construction d'environ 2500 km de ligne et 30 postes de transformation HTB ainsi que l'électrification de 500 localités, conformément à l'objectif du Gouvernement d'électrifier toutes les localités de plus de 500 habitants.

✓ Consolidation du BTP

L'activité des bâtiments et travaux publics affiche une hausse de 4,9% après le ralentissement conjoncturel enregistré au premier semestre 2017. Les BTP profitent de la bonne tenue de l'utilisation de « ciment » (+6,7%), de « tôles et bacs » (+2,0%), de « graviers » (+14,3%), de « câbles et fils électriques » (+8,9%) et de « bitume » (+4,3%). En revanche, les ventes de « béton » (-6,4) et de « sable » (-45,5%) fléchissent.

Par ailleurs, l'accélération de l'indice avancé est en lien avec la reprise des investissements publics, au second semestre, qui ont permis le redémarrage de nouveaux chantiers et la poursuite des travaux à l'arrêt. Il s'agit, notamment, de la construction du pont sur le fleuve Tiemba, de la construction du pont de Bettié, de l'opération de dragage d'eau au niveau de la station Shell du Banco, des travaux de la côtière, du redressement du boulevard de France, des travaux de réparation autoroutière Toumodi-Yamoussoukro, du chantier de la baie de Cocody, du tronçon de l'échangeur du carrefour Solibra et de l'agrandissement du boulevard Latrille.

En termes de perspectives, des chantiers d'envergures seront lancés en 2018. Il s'agit de la réhabilitation du pont Felix Houphouët Boigny, de la construction de l'échangeur Akwaba, de la construction du quatrième pont qui reliera le Plateau à Yopougon en passant par Attécoubé et Adjamé, de la construction des autoroutes de contournement d'Abidjan, du dédoublement de la route Abidjan-Dabou et celle de la prison civile et de la construction d'échangeurs aux principaux carrefours du boulevard Mitterrand. Les projets qui seront réalisés à l'intérieur du pays porteront sur l'aménagement de la route Kokonou-Aprompronou / Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa et la construction de la route Dabou-San Pedro.

II.1.c. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire reste dynamique porté par le commerce, les télécommunications et le transport.

✓ Commerce de détail toujours orienté à la hausse

L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail (ICA) progresse de 8,6% en termes nominaux et 7,8% en termes réels. Cette embellie de l'ICA est due au dynamisme des ventes des « produits pétroliers » (+11,8%), des « produits de l'alimentation » (+8,7%), des « Produits d'équipement du logement » (+8,2%), des « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+6,8%), des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+4,0%) et des « produits divers » (+1,1%). Toutefois, cette bonne performance est amoindrie par le tassement des ventes des « articles d'équipement de la personne » (-6,3%).

La hausse des ventes de « produits Pétroliers » reflète l'accroissement des trafics interurbain et urbain.

Les « Produits alimentaires » bénéficient des bonnes ventes des « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+42,4%) et des « autres produits de l'alimentation, boissons alcoolisées » (+5,7%).

Le repli observé au niveau des « Articles d'équipement de la personne » provient des ventes des « textiles, habillement, articles chaussants et cuirs » (-6,3%), malgré une hausse de 17,0% des ventes « montres, horloges, bijoux et pierres précieuses ».

L'intensification de la demande dans les domaines de l'« ameublement, équipements et produits ménagers » (20,2%) et de « matériaux de construction, quincaillerie, peintures, verres et articles de verre » (+5,0%) permet une augmentation de 8,2% des « produits d'équipement et du logement ».

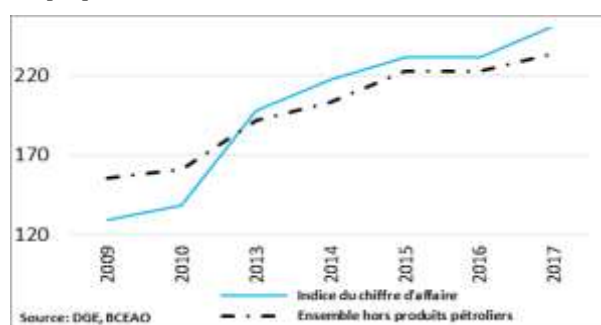
Les « produits pharmaceutiques et cosmétiques » connaissent une hausse de 6,8% du fait de la multiplication des campagnes de vaccination sur tout le territoire national. La branche est donc portée par les bonnes réalisations de ses sous-branches « produits

pharmaceutiques et médicaux » (+6,9%) et « parfumerie et produits de beauté » (+6,0%).

La bonne tenue du flux des ventes des « véhicules automobiles neufs » (+4,5%), « véhicules automobiles usagés » (+9,6%) et « motocycles neufs » (+9,6%) a permis la progression de 4,0% dans la branche « Véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées ».

Enfin, au niveau des produits divers, les ventes des produits des sous-branches « machines de bureau et matériel informatique » (+11,2%) et « autres appareils électriques et électroniques non ménagers » (+8,9%) augmentent vigoureusement.

Graphique 6 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Hors produits pétroliers, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail affiche une hausse de 5,0%.

✓ Bonne tenue des activités de Transport

Le secteur du transport est marqué par la bonne tenue de ses principales composantes que sont le maritime, l'aérien et le terrestre. Quant au trafic ferroviaire, il enregistre un léger repli.

○ Orientation favorable du transport aérien

Dans le transport aérien, le secteur bénéficie du dynamisme de l'environnement économique national. En effet, l'activité aéroportuaire se comporte favorablement au regard de tous les indicateurs de suivi du secteur. Ainsi, le cumul du nombre de voyageurs commerciaux enregistre un accroissement de 12,1% pour se situer à 1 880 043 passagers au terme de l'année 2017. De même, le transit et le fret aérien affichent des hausses respectives de 38,4% et 15,0%.

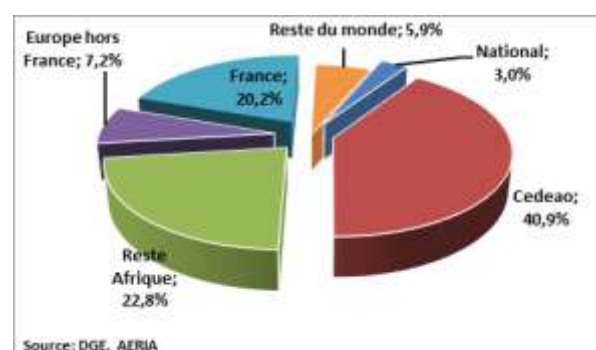
Le marché aérien bénéficie du développement de la compagnie nationale (Air Côte d'Ivoire) créée en 2012 et de la volonté du Gouvernement de développer le secteur du tourisme.

Ainsi, en termes de nombre de passagers, Air Côte d'Ivoire arrive en tête de classement avec 804 254 passagers transportés, en accroissement de 12,1%. Il est suivi par Air France qui enregistre 290 200 passagers, en hausse de 0,3% ainsi que par Royal Air Maroc avec 118 872 passagers tout comme en 2016. De même, les compagnies Emirates Airlines (95 743 passagers ; +9,4%), Corsair International (89 944 passagers ; +89,4%), Brussels Airlines (86 239 passagers ; +9,3%) et Ethiopian Airlines (70 353 passagers ; +17,5%) sont également orientées à la hausse.

En termes d'évolution géographique du trafic de passagers, la zone CEDEAO demeure la plus dynamique avec une augmentation du nombre de passagers commerciaux (768 495 passagers) de 15,4%. Elle est suivie de la zone Europe (+16,1% ; 515 656 passagers) dont la France qui accueille 380 154 passagers, en hausse 12,9%. De même, le nombre de passagers en destination ou en provenance du « Reste de l'Afrique » progresse de 7,2% pour s'établir à 427 617 passagers. En revanche, le trafic intérieur de passagers ressort en baisse de 11,5% (56 520 passagers) en raison de l'arrêt de fonctionnement de l'aéroport de San Pedro du fait des travaux de réhabilitation et de réfection en cours de la piste.

Ainsi, la structure du trafic aérien en termes de nombre de passagers au départ d'Abidjan est dominée par la destination CEDEAO (40,9%), suivie de l'EUROPE (27,4%) et enfin du RESTE DE L'AFRIQUE (22,8%).

Graphique 7 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination



Les perspectives sont bonnes pour le transport aérien en Côte d'Ivoire grâce aux investissements réalisés, notamment la modernisation et l'extension de l'aérogare de fret de l'aéroport Félix Houphouët Boigny (FHB), ainsi que (ii) la réhabilitation des aéroports et aérodromes de l'intérieur. Il est également enregistré l'instauration de vols directs vers d'autres pays notamment la Suisse et le Portugal. Avec l'obtention de la certification « TSA » pour des vols directs vers les Etats-Unis d'Amérique, la Côte d'Ivoire a signé un accord avec Ethiopian Airlines pour desservir les Etats-Unis par vols directs, à partir de mai 2018. Par ailleurs, une opération de modernisation de l'aéroport lancée en novembre dernier, s'étendant sur la période 2017-2019, est en cours d'exécution. Cette opération est évaluée à 42 milliards et financée par le concessionnaire. La première étape du projet consiste à l'extension de l'aire de stationnement des avions avec la création de 11 postes supplémentaires de parking avion, l'extension de la voie de circulation (taxilane) avion permettant d'accueillir davantage de gros porteurs de type A380, la création d'un taxiway parallèle à la piste et la réhabilitation de l'éclairage de l'aire de stationnement commerciale. La deuxième phase du projet est relative à la construction d'un terminal d'aviation d'affaires (Fbo).

Ces importants investissements devraient contribuer à rendre plus compétitif le principal aéroport de Côte d'Ivoire.

○ *Consolidation du trafic routier*

Dans le transport terrestre, le trafic routier s'inscrit dans une bonne dynamique en rapport avec la bonne tenue de l'économie nationale. Par ailleurs, la poursuite de la réhabilitation et du renforcement des infrastructures routières existantes ainsi que la construction de nouveaux ouvrages ont contribué à la bonne santé du secteur. Ainsi, l'indicateur avancé qu'est la consommation des carburants gasoil et super (+8,3%), confirme l'accroissement du trafic routier.

Cependant, il convient de noter que le secteur du transport routier reste dominé par (i) l'informel, (ii) l'insuffisance de l'offre de services urbains publics, (iii) le vieillissement du parc automobile qui accroît la pollution, (iv) la dégradation de certaines routes qui

réduit la fluidité routière, et (v) l'absence de gares routières et de gares communales. Pour répondre à ces insuffisances et moderniser le secteur, de nombreuses réformes ont été initiées par le Gouvernement. Il s'agit notamment de la mise en place d'une Autorité d'Organisation du Transport Urbain (AOTU) qui a en charge la réglementation de la création et du fonctionnement des gares. Elle veillera à l'effectivité de la multi modalité des transports et de la fluidité entre les transports par bus, par voie lagunaire et par rail.

D'autres actions sont déjà mises en œuvre comme le renouvellement du parc auto, avec la facilitation de l'accès des transporteurs au crédit. Ainsi, les transporteurs sont constitués en Groupement d'Intérêt Economique (GIE) et sont dotés de véhicules de transport à travers le leasing, grâce à un fond piloté par le Ministère du Transport. L'emprunt est remboursé par les transporteurs sur trois années au bout desquelles les véhicules deviennent leur propriété. Depuis 2016, 200 taxis ont été mis en circulation dans ce cadre sur un total de 400 véhicules prévus.

Enfin, des gares routières et communales seront créées progressivement.

○ *Hausse du transport maritime*

Le **transport maritime** rebondit en 2017, après la baisse d'activité enregistrée en 2016 du fait des travaux de réhabilitation notamment de la voirie des zones portuaires, en cours de réalisation. En effet, selon les données provisoires disponibles le volume du trafic global de marchandises augmente de 2,8% pour s'établir à 27 087 458,0 tonnes. Cette performance reflète la bonne dynamique de l'économie nationale et la fin des travaux de réhabilitation de la voirie de la zone portuaire d'Abidjan au mois de juillet 2017.

Au niveau du **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises augmente de 3,8% pour ressortir à 22 556 809 tonnes. Cette orientation favorable a bénéficié du désengorgement de la zone portuaire au second semestre suite à la fin des travaux de réhabilitation de la voirie. La hausse du trafic au Port d'Abidjan est amenée par la progression à la fois du trafic national et du transit qui augmentent

respectivement de 5,5% et 3,0%. En revanche, les activités du transbordement reculent de 17,3% en raison de la forte concurrence des ports voisins.

Concernant le trafic national, il bénéficie de la bonne tenue à la fois des marchandises générales (+12,5%) et des produits de pêche (+13,4%), tandis que les produits pétroliers (-7,8%) sont ressortis en retrait.

S'agissant du transit, son évolution positive provient essentiellement des échanges avec le Mali qui enregistre une augmentation de 16,5% au détriment des échanges avec le Burkina Faso qui baisse de 3,5%.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, le Port d'Abidjan enregistre une évolution favorable aussi bien des importations (+3,2%) que des exportations (+5,1%).

Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité du port d'Abidjan, d'importants travaux, lancés depuis 2015, sont en cours d'exécution et seront achevés en 2019. Il s'agit de (i) l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, (ii) la modernisation et l'approfondissement des quais et (iii) la construction du deuxième terminal à conteneurs.

Au niveau du *Port de San Pedro*, l'activité par les conditions difficiles d'accès au port. En effet, le Port est confronté au problème d'accessibilité à la ville de San Pedro qui a entraîné un ralentissement des activités. Ainsi, le trafic global de marchandises du Port de San Pedro enregistre une contraction de 1,8% pour s'établir à 4 530 649 tonnes. Ce retrait est imputable essentiellement à la contraction des activités du transbordement qui chute de 20,2%. Au niveau du trafic national, l'activité s'accroît de 12,9%.

En ce qui concerne les échanges commerciaux, il est enregistré à la fois une augmentation des importations (+20,6%) et des exportations (+9,8%).

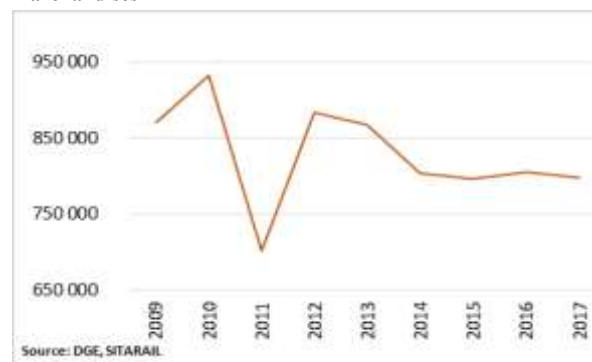
Le transport maritime termine l'année 2017 sur une bonne note après un premier semestre difficile. Cette embellie devrait se consolider les prochaines années, en rapport avec la fin des investissements en cours. De nouveaux projets sont également annoncés, notamment la construction des terminaux céréaliers et minéraliers. En

outre, un accent particulier sera mis sur l'amélioration de la compétitivité des Ports d'Abidjan et de San Pedro.

○ *Repli modéré du transport ferroviaire*

Le transport ferroviaire reste confronté à la vétusté des infrastructures en lien avec le retard dans l'exécution des investissements prévus. Ainsi, ce mode de transport fait face à la concurrence du trafic routier qui a bénéficié ces dernières années d'une nette amélioration de la fluidité. A fin décembre 2017, le transport ferroviaire enregistre une baisse du trafic global des marchandises de 0,8%. Cette situation résulte de la chute du trafic intérieur de 46,2% et de la légère hausse de 0,1% des échanges commerciaux avec le Burkina Faso.

Graphique 8 : Evolution du transport ferroviaire de marchandises



Le secteur ferroviaire est en pleine mutation. En effet, une convention avec le groupe Bolloré pour la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya, pour un investissement de plus de 400 millions d'euro, soit environ 300 milliards de FCFA a été signée en 2017. Les travaux, déjà lancés, vont permettre la modernisation et le développement des services de transport de marchandises et de voyageurs par train, avec plus d'un million de tonnes de marchandises et 250.000 voyageurs par an à partir de 2021. Parallèlement, le projet Métro d'Abidjan devient une réalité avec le bouclage du financement à hauteur de 1 000 milliards et le lancement des travaux intervenu au dernier trimestre 2017. Le métro assurera le transport d'environ 300 000 passagers par jour.

Au total, les différentes réformes engagées devraient permettre de donner un nouveau visage au secteur des

transports en général, et particulièrement au transport routier.

✓ *Dynamisme des TIC*

En 2017, le secteur des télécommunications (TIC) connaît une bonne dynamique en relation avec la mise en œuvre de la technologie 4G sur l'étendue du territoire. Cette technologie permet une plus grande accessibilité des populations aux services internet. Le secteur a tiré également avantage de la réduction des tarifs de connexion à internet, de la diversité des offres promotionnelles et de l'apparition des services axés sur les réseaux sociaux.

Ainsi le nombre total d'abonnement est en hausse de 29,1% grâce à tous les segments du marché, à savoir la téléphonie mobile (+15,9%), la téléphonie fixe (+5,7%) et l'internet (+64,2%).

Cependant, le chiffre d'affaires global du secteur des télécommunications hors infrastructures ressort à 1 040,3 milliards contre 1 078,9 milliards en 2016, soit un repli de 3,6%. Ce retrait provient de la téléphonie fixe (-58,5%) et s'explique par l'internalisation des échanges de services entre Côte d'Ivoire Télécom et Orange Côte d'Ivoire suite à l'absorption du premier par le deuxième. Cependant, le secteur devrait bénéficier de la baisse des coûts de production de la société Orange Côte d'Ivoire avec l'absorption de Côte d'Ivoire Télécom.

Le chiffre d'affaire de la téléphonie mobile progresse, quant à lui, de 8,9% provenant de l'accroissement des ventes des services voix ainsi que l'exploitation des services d'internet mobile et des services financiers mobiles. Ainsi, en 2017, les trois opérateurs de téléphonie mobile ont généré plus de 85% du chiffre d'affaires global du secteur des télécommunications dont 71% provient de la voix, 9% de l'internet mobile et 7% du mobile money.

De façon spécifique, le mobile money est en plein essor. Il connaît une augmentation du nombre d'abonnés et du chiffre d'affaires de 34,5% et 26,2% respectivement

Au niveau des investissements total du secteur des télécommunications, un retrait de 39% est enregistré après les énormes investissements réalisés en 2016 pour

le déploiement de la technologie 4G sur le territoire national. De même, le nombre d'emplois directs dans le secteur est en baisse de 10% reflétant la cession de certains travaux des opérateurs de téléphonie à des prestataires privés.

II.1.d. Prix à la consommation

✓ *Inflation modérée*

L'inflation se situe à 0,7% en moyenne annuelle, largement en deçà du maximum de 3,0% de la norme de l'UEMOA. Cette évolution provient d'une hausse modérée à la fois des prix des produits non alimentaires (+0,8%) et des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+0,3%).

Par ailleurs, l'origine de cette hausse des prix provient aussi bien des produits importés (+0,8%) que des produits locaux.

Les prix à la consommation ont bénéficié en 2017, de deux mesures gouvernementales. Il s'agit d'une part, des mesures spéciales en vue de lutter contre la vie chère et d'autre part, de la suppression des faux frais. Au titre des mesures spéciales de lutte contre la vie chère, il existe un plafonnement des prix et marges sur le riz, l'huile, la tomate concentrée, les sucres et les ciments, conformément à l'ordonnance 2013-662 du 20 mars 2013 relative à la concurrence. Au niveau du logement, les conditions de bail à usage d'habitation et de bail à usage commerciale font l'objet d'une réglementation plus stricte. Au titre des mesures de lutte contre les faux frais, il a été créé pour le transport, un cadre de concertation qui permettra de renforcer la lutte contre ceux-ci. Ce cadre comprendra, l'office de la fluidité des transports, l'unité de lutte contre le racket, le conseil national de lutte contre la vie chère et le haut conseil du patronat des entreprises de transport. Ces mesures ont contribué à contenir les tensions inflationnistes en maintenant bas les prix des denrées alimentaires (+0,1%), notamment, les « tubercules et plantains » (-11,5%), les fruits (-3,8%), le « lait-fromages-œufs » (-0,7%), les céréales non transformées (-1,4%) et dans une moindre mesure, les viandes (+1,6%) et les légumes frais (+2,7%). Les actions gouvernementales ont également porté sur la

promotion de la maîtrise de l'eau, la distribution de semences améliorées et l'extension des surfaces cultivées.

Concernant les prix des produits non alimentaires, ils croissent sous l'impulsion augmentations de prix de la plupart des produits hormis, le transport (-0,8%) et la communication (-3,2%).

Le repli observé au niveau du transport est le fait des prix des « services de transport » (-1,4%) et des « achats de véhicules » (-1,2%). Ceux de la communication baissent sous l'effet des prix des « services de téléphonie et de télécopie » (-3,4%) et du « matériel de téléphonie et de télécopie » (-2,5%).

La hausse des prix des produits non alimentaires provient essentiellement des « articles d'habillement et chaussures » (+2,2%), des « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,3%), des « restaurants et hôtels » (+1,5%), des « biens et services divers » (+1,5%) ainsi que des « meubles, articles de ménage et entretien courant » (+2,7%).

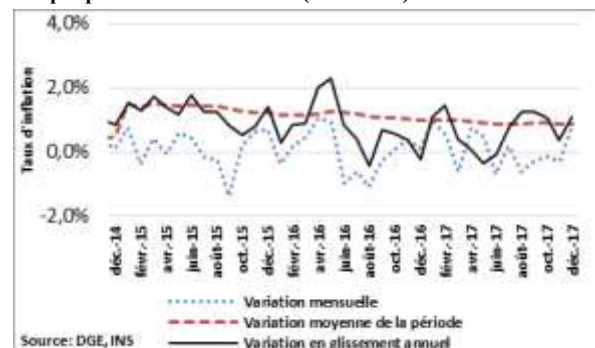
L'évolution des prix de la fonction « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » relève de la plupart de ses sous-groupes, notamment, les « loyers effectifs » (+2,2%), l'« électricité, gaz et autres combustibles » (+2,5%) et l'« entretien et réparation des logements » (+0,4%). Cet accroissement de prix est atténué par le repli de l'« alimentation en eau et services divers liés au logement » (-0,2%).

L'accroissement des prix dans la branche « restaurants et hôtels » de 1,5% est dû aux « services d'hébergement » (+2,7%) qui tire profit de l'organisation des 8èmes jeux de la francophonie ainsi que du cinquième sommet UA-UE. La branche bénéficie également de la sous branche « services de restauration » (+1,5%), qui profite de la hausse relative des prix des produits alimentaires.

La fonction « article d'habillement et chaussures » connaît une augmentation en ligne avec la célébration d'évènements spéciaux cette année. Ainsi, les articles d'habillement et de chaussures croissent respectivement de 1,7% et 4,3%.

La fonction « biens et services divers » enregistre un accroissement de prix imputable aux groupes « soins corporels » (+3,8%) et « effets personnels n.c.a. » (+0,1%).

Graphique 9 : Taux d'inflation (2014-2017)



Dans l'ensemble, la hausse des prix à la consommation provient des produits locaux (+1,1%) tandis que les produits importés enregistrent une baisse des prix de 1,1%.

II.1.e. Emploi moderne

Dans le secteur moderne, le marché de l'emploi formel en Côte d'Ivoire reste dynamique en 2017, dénotant d'une évolution favorable de l'activité économique. Ainsi, le nombre de salariés progresse de 6,5% correspondant à une création nette de 58 690 emplois. Cette orientation favorable est attribuable principalement au secteur privé.

Au niveau du secteur privé, l'effectif de salariés est estimé à 754 928, en augmentation de 7,2%, correspondant à une création nette de 50 849 emplois sur un an. Le secteur privé continue d'être le moteur du marché de l'emploi en totalisant 86,6% de la création d'emplois en 2017. Ce dynamisme provient des branches d'activités telles que le commerce (+23,9% ; +12 174 emplois nets), l'industrie manufacturière (+17,0% ; +8 620 emplois nets), le BTP (+10,7 ; +5 432 emplois nets), l'enseignement privé (+6,6% ; +3 374 emplois nets) et l'agriculture (+6,3% ; +3 182 emplois nets). Ces résultats traduisent une bonne dynamique de l'activité dans ces branches d'activité.

S'agissant du secteur public, il continue d'apporter sa contribution dans la création d'emplois à travers l'organisation régulière chaque année des concours

administratifs en vue du recrutement de nouveaux fonctionnaires. Ainsi, l'emploi dans l'administration publique augmente de 3,9%, soit une création nette de 7 841 emplois.

Après la réussite de la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) sur la période 2012-2015, le Gouvernement a élaboré et mis en œuvre une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) pour la période 2016-2020. Celle-ci a abouti à la création de l'Agence Emploi Jeunes qui a conçu une politique nationale d'insertion socio-professionnelle des jeunes diplômés ou non. Le nombre total de jeunes ayant bénéficié des programmes d'appui technique et financier à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat de 2015 à 2017 est de 41 593. Par ailleurs, d'autres projets sont en cours de réalisation notamment la mise en place d'une application carte-emploi et l'étude bassin-emploi. L'application carte-emploi a pour but de retracer toutes les actions en cours sur toute l'étendue du territoire dans le domaine de l'emploi. Le rapport bassin-emploi est une étude menée dans quatre villes à savoir Jacqueville, Bouaké, Korhogo et Ferkessédougou, en vue de capter leur potentialité en emplois.

II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin 2017, la situation des finances publiques est caractérisée par une plus-value des recouvrements des recettes fiscales et une sous consommation des dépenses. Ceci a induit un déficit budgétaire global moindre que prévu.

II.2.a. Recettes totales et dons

Le niveau de recouvrement des recettes et dons a atteint 4 478,2 milliards contre un objectif de 4 573,4 milliards. Ce niveau de recouvrement des recettes comprend les recettes fiscales hors recettes affectées et parafiscalité évaluées à 3 458,0 milliards et des recettes non fiscales d'un montant de 597,6 milliards.

Bon niveau de recouvrement des recettes fiscales

La situation des recettes fiscales hors recettes affectées fait ressortir un niveau de recouvrement de 3 458,0 milliards contre un objectif de 3 437,7 milliards, soit une plus-value de 20,3 milliards. Cette évolution est

attribuable à la bonne performance de la fiscalité de porte (+44,5 milliards).

Par rapport à la même période de 2016, les recettes fiscales ressortent en hausse de 260,4 milliards.

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

✓ *Au niveau de la fiscalité intérieure*

Les recettes fiscales intérieures ressortent à 1 788,2 milliards contre un objectif de 1 812,3 milliards, soit une baisse de 24,3 milliards. Toutefois, les recouvrements sur quelques impôts sont supérieures aux prévisions notamment, le BIC hors pétrole, le BIC pétrole et la TVA. De façon spécifique, il est noté les évolutions suivantes :

- *les impôts sur les bénéfices* ont atteint 393,9 milliards contre un objectif de 382,8 milliards, soit une plus-value de 11,1 milliards. Leur performance est attribuable, d'une part, à la composante BIC Pétrole et Gaz (+3,6 milliards) qui a bénéficié d'un enlèvement de pétrole brut au mois de septembre 2017 non prévu, et d'autre part, à l'impôt BIC des contribuables relevant d'un régime du réel d'imposition, en lien avec l'activité économique de 2016 ;
- *la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)* ressort à 379,6 milliards contre 376,9 milliards prévus, soit une plus-value de 2,7 milliards justifiée par la bonne tenue de l'activité économique. Toutefois, il est noté un reversement de TVA au secteur électricité plus important que prévu (32,6 milliards réalisés contre 26,2 prévus) ;
- *les impôts sur revenus et salaires* se sont établis à 449,0 milliards. Comparés à l'objectif, ils enregistrent une moins-value de 17,6 milliards. Ce niveau faible des recouvrements est en relation avec la défiscalisation d'une partie de la pension des retraités, les mesures d'exonération en faveur de l'emploi et des personnes en situation de handicap ;

- **la taxe sur les télécommunications** s'est située à 44,9 milliards contre un objectif de 51,6 milliards, soit un écart négatif de 6,7 milliards. Cette moins-value est due, en partie au repli du chiffre d'affaires résultant de la fusion des sociétés « Côte d'Ivoire TELECOM » et « ORANGE Côte d'Ivoire ».

✓ **Au niveau de la fiscalité de porte**

Les recettes douanières ont enregistré une plus-value de 48,2 milliards due essentiellement au bon niveau de recouvrement de l'ensemble de ses composantes. Prévus à 1 625,4 milliards, les encaissements sont ressortis à 1 669,9 milliards.

Les explications par rubriques, se présentent comme suit :

- **les droits et taxes à l'importation** enregistrent une plus-value de 24,9 milliards dont :
 - 5,4 milliards qui proviennent des produits pétroliers en lien avec une évolution favorable de la taxation du gasoil fixée à 163,6 francs/litre (contre un objectif de 160,5 francs/litres) et du super carburant de 149,9 francs/litre (contre un objectif de 146,9 francs/litres).
 - 19,5 milliards résultant essentiellement d'un volume excédentaire de marchandises générales en droit commun par rapport aux prévisions (9 981,3 milliers de tonnes en réalisation contre 9 005,6 milliers de tonnes en projection).
- **les droits et taxes à l'exportation** enregistrent une plus-value de 19,6 milliards. Cette hausse provient du niveau du prix CAF du cacao qui est plus élevé que prévu (1 517,85 francs/kg en réalisation contre 1 484,82 francs/kg en objectif) et des volumes de cacao qui ressortent à 2 027 165 tonnes contre un objectif de 1 952 000 tonnes (+75 165 tonnes).

Mobilisation des recettes non fiscales et dons en deçà de l'objectif

Les recettes non fiscales sont évaluées à 597,6 milliards contre un objectif de 600,6 milliards, soit une moins-value de 3,1 milliards imputable au faible recouvrement des autres recettes de sécurités sociales pour un montant de 22,2 milliards contre une prévision de 32,3 milliards.

Les dons ressortent à 266,1 milliards contre une prévision de 343,1 milliards, soit un gap de 77 milliards, imputable aux dons projet qui ont connu un ralentissement dans leur exécution.

II.2.b. Dépenses totales et prêts nets

A fin 2017, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 478,2 milliards contre un objectif de 5 625,5 milliards. La sous-consommation de 147,3 milliards est liée pour l'essentiel à un niveau d'exécution des dépenses d'investissement moindre que prévu de 90,2 milliards (soit un taux d'exécution de 94,4%), à une sous consommation de 45,2 milliards sur les dépenses de fonctionnement et à 34,9 milliards de marge sur les paiements des intérêts de la dette.

Dans le détail, les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- ✓ **les dépenses de personnels** ont été exécutées à hauteur de 1 512,3 milliards en ligne avec l'objectif ;
- ✓ **les dépenses de fonctionnement** ont été exécutées à hauteur de 1 091,1 milliards pour un objectif attendu de 1 136,3 milliards, soit une sous consommation de 45,2 milliards. Cette sous consommation est en partie liée à l'exécution retardée du budget de l'Etat en début d'année consécutif au réaménagement du Gouvernement ;
- ✓ **les Subventions et transferts** ont été accordés à hauteur 430,1 milliards contre 369 milliards initialement prévus, soit un surplus de 61,1 milliards. Ce surplus provient de la subvention au secteur électricité (+20 milliards), des bourses et kits scolaires (+16,3 milliards) et des transferts aux EPN (+10,1 milliards) ;

- ✓ **les intérêts sur la dette** ont été honorés à hauteur de 374,2 milliards pour une prévision de 409,2 milliards dégageant une économie de 35 milliards. Cette économie est due à l'effet combiné du taux de change sur la dette extérieure et au changement d'instruments pour la dette intérieure. Les intérêts se décomposent en intérêts sur dette intérieure de 198,4 milliards pour une prévision de 217,3 milliards et en intérêts sur dette extérieure de 175,8 milliards pour une prévision de 191,8 milliards.
- ✓ **les dépenses d'investissement**, ont été exécutées à hauteur de 1 521,7 milliards pour un objectif de 1 612 milliards, soit un taux d'exécution de 94,4%. Elles ont été financées par 922,1 milliards de ressources internes, et 599,6 milliards de ressources extérieures.

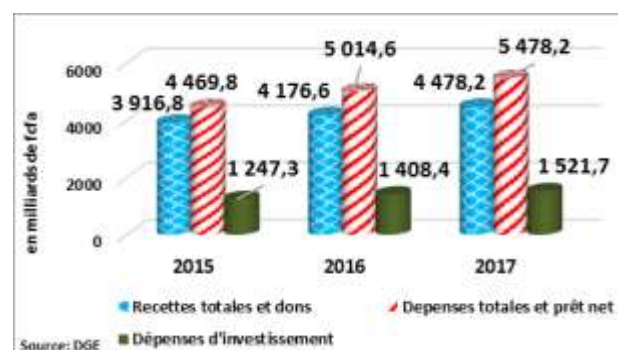
- Au titre du financement intérieur, les dépenses d'investissement exécutées se situent à 922,1 milliards contre un objectif de 905,2 milliards, soit un taux d'exécution de 101,9%. Cette réalisation s'explique par le bon niveau d'exécution de certains projets notamment : (i) le programme d'investissement routier financé à travers le Fonds d'Entretien Routier (107,2 milliards en ligne avec les prévisions), (ii) la restructuration des banques (14,2 milliards contre 15 milliards prévus), (iii) la Couverture Maladie Universelle (11,6 milliards contre 11,7 milliards prévus), (iv) la construction du barrage hydro-électrique de Soubré (7,8 milliards en ligne avec les prévisions) et, (v) la mise en œuvre des infrastructures des jeux de la francophonie (27 milliards contre 22,1 milliards prévus).

- Au titre du financement extérieur, les projets d'investissement ont été exécutés à hauteur de 599,6 milliards pour un objectif de 706,8 milliards, soit une sous consommation de 107,2. Ces dépenses comprennent 485,1 milliards d'emprunts-projets et 114,4 milliards de dons-projets. Les emprunts projets ont

enregistré un gap liée à la non-exécution de certains projets notamment la construction du centre national d'oncologie et de radiothérapie (13,3 milliards prévus), la construction de pont en ouvrages métalliques (11,6 milliards prévus), l'alimentation en eau potable des régions de Gôh et de la Marahoué (9 milliards prévus) ainsi que l'aménagement de la route Toulepleu - Zouan-Hounien (7,2 milliards prévus). Le faible niveau de réalisation des dons projet s'explique par la non-exécution du projet de mise en œuvre du Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (52 milliards) et du programme intégré de pérennisation des cantines scolaires (3,2 milliards). En outre, la construction du stade olympic d'Ebimpé (11,2 milliards) et de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise (6,4 milliards) ont connu un démarrage tardif.

Au total, le **solde budgétaire global** ressort déficitaire de 1 000,0 milliards contre un déficit attendu à 1 052,1 milliards. Cette économie de 52,1 milliards résulte de l'effet combiné de la sous-consommation des dépenses publiques et des plus-values enregistrées sur les recettes. Quant au **solde primaire de base**, il ressort déficitaire de 288,3 milliards contre un déficit attendu à 274,5 milliards.

Graphique 10 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre



II.2.c. Financement

Pour financer son déficit budgétaire, l'Etat ivoirien a eu recours aux financements aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers ressortent à 1 994,8 milliards

contre un niveau prévisionnel de 1 962,6 milliards, soit un dépassement de 32,2 milliards, notamment sur les émissions de titres UEMOA.

S'agissant du recours aux financements intérieurs, les émissions budgétaires sont ressorties à 851,3 milliards et se composent de 223,9 milliards d'obligations du Trésor, de 501,3 milliards d'emprunts obligataires et de 126,1 milliards de bons du Trésor.

Au titre du financement extérieur, la Côte d'Ivoire a bénéficié de prêts projets évalués à 485,8 milliards et d'appuis budgétaires d'un montant de 263,4 milliards qui se composent de 69,5 milliards de la Banque Mondiale, 154,5 milliards reçus du FMI, 11 milliards de l'Union Européenne et 28,4 milliards de la BAD. En outre, le marché international a été sollicité à hauteur de 1 143,5 milliards à travers une émission d'Eurobond constitué d'une tranche en euro équivalent à 410 milliards et le reliquat en dollar américain équivalent à 733,5 milliards. L'émission de l'Eurobond a contribué à effectuer 411,1 milliards de conversions sur les Eurobonds précédents.

Dans la gestion de la dette publique en 2017, l'Etat a payé l'entièreté du service de la dette arrivée à échéance. Le service de la dette publique exécuté s'élève à 1 873,9 milliards contre un niveau prévisionnel de 1 880,6 milliards, soit une économie de 6,7 milliards expliquée essentiellement par la baisse des taux de change. Le service de la dette comprend 906,6 milliards de dette intérieure et 967,3 milliards de dette extérieure.

II.3. COMMERCE EXTERIEUR

Les **échanges de marchandises** en commerce spécial et hors biens exceptionnels se sont redressés en 2017 après le repli en 2016. En effet, en dépit de l'engorgement observé au niveau de la zone portuaire d'Abidjan au premier semestre qui a freiné quelque peu les échanges, un accroissement en valeur aussi bien des exportations (+8,8%) que des importations (+3,3%) est enregistré en glissement annuel. Il découle de ces évolutions un excédent commercial de 1 708,4 milliards, en hausse de 29,7% (+391,4 milliards) par rapport à l'excédent de 2016. Le taux de couverture des importations par les

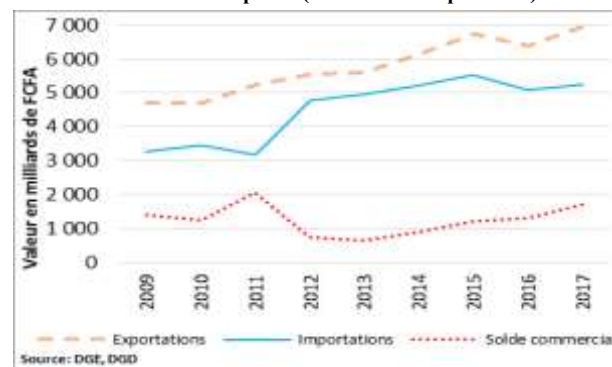
exportations s'est établi à 132,5% après 126,0% l'année précédente.

Cependant, il convient de relever une dégradation des termes de l'échange de 14,3% résultant d'une baisse des prix à l'exportation (-17,1%) nettement plus prononcée que celles des prix à l'importation (-3,3%). Les prix à l'import pâtissent principalement de la forte contraction des prix du cacao fèves (-20,9%) et du cacao transformé (-19,2%).

En ce qui concerne la compétitivité, après un regain au premier trimestre 2017, marqué par une baisse du Taux de Change Effectif Réel (TCER) de 0,68% en glissement annuel, l'économie ivoirienne a enregistré une perte de compétitivité aux deuxième et troisième trimestres avec une hausse de son TCER de respectivement 0,28% et 2,1%.

Cette situation résulte de la hausse, en glissement annuel, du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 3,3% au second trimestre et de 6,1% au troisième trimestre, atténuée par un différentiel d'inflation favorable à la Côte d'Ivoire de 3,02 points et 4,0 points de pourcentage au cours des périodes sous revues.

Graphique 11 : Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)



✓ *Exportations*

Affermissement des ventes de produits primaires

La progression en valeur des exportations provient des produits primaires qui s'accroissent de 15,1% tandis que les produits transformés ressortent en léger repli de 0,6%.

Les **produits primaires** en valeur tirent avantage d'une augmentation du volume de 49,0% tandis que les prix fléchissent de 22,7%. Le dynamisme, en valeur, des

exportations de produits primaires est principalement attribuable aux produits de l'agriculture industrielle (+17,7%), notamment au cacao fèves (+13,1%), à la noix de cajou (+29,2%), au caoutchouc (+48,9%) et au coton en masse (+124,7%). Le cacao fèves bénéficie d'une bonne progression du volume (+43,1%) exporté, en dépit de la chute des prix (-20,9%). Par contre, la noix de cajou et le coton profitent essentiellement d'une embellie des prix, en hausse de 27,1% et 6,4% respectivement. S'agissant des exportations du café vert, elles reculent de 38,3% en valeur et de 45,6% en volume. La baisse en valeur est atténuée par la hausse des prix (+13,3%).

Par ailleurs, les produits primaires se bonifient grâce à l'accroissement des produits miniers de 5,3%, portés par le pétrole brut (+5,1%) ainsi que les perles et pierres précieuses dont les ventes ont plus que quadruplé en valeur, passant de 7 637 millions en 2016 à 31 537 millions en 2017. En outre, les produits de l'agriculture vivrière s'inscrivent en hausse de 31,8%.

Au niveau des **produits transformés**, ceux de la **première transformation** enregistrent une contraction de 4,8% des ventes en valeur sous l'effet combiné d'une baisse des prix de 14,9% et d'un accroissement des volumes (+11,8%). De façon spécifique, le recul en valeur des produits de la première transformation est imputable à l'huile de palme (-9,9%), au cacao transformé (-8,1%) et au « fer, fonte, acier et ouvrages en acier » (-31,5%). Toutefois, ces contreperformances sont atténuées par les exportations de produits chimiques (+54,2%), de bois transformé (+6,0%) ainsi que d'« huiles essentielles et extraits végétaux (+8,0%)».

S'agissant des **conserves et préparations alimentaires**, les ventes se contractent de 9,3% en valeur sous l'effet à la fois du volume (-8,4%) et du prix (-1,0%). A l'inverse, les exportations de **produits manufacturés** croissent de 5,8% en valeur grâce à la bonne tenue des prix (+9,0%) tandis que le volume se réduit (-2,9%).

✓ **Importations**

Hausse des importations sous l'effet des biens de consommation

Les importations en valeur augmentent de 3,3% grâce aux biens de consommation (+17,6%) tandis que les biens intermédiaires et les biens d'équipement baissent respectivement de 5,7% et 14,5%. Dans l'ensemble, les importations montrent une progression en volume de 6,8% alors que les prix reculent de 3,3%

La progression des **biens de consommation** provient aussi bien des biens de consommation non alimentaires (+23,7%) que des produits alimentaires (+8,7%). L'embellie portent spécifiquement sur les « produits pétroliers » (+229,6%), les « plastiques » (+16,2%), les « minerais, scories et cendres » (+94,2%), les « automobiles » (+8,1%), les poissons (+16,5%), le sucre (+50,6%) et le riz (+6,3%). La forte hausse des importations de produits pétroliers fait suite à l'incendie intervenu au niveau de l'hydrocraqueur de la SIR et qui a considérablement réduit sa capacité de transformation du pétrole brut.

Les **biens intermédiaires** subissent quant à eux, le recul des importations de « pétrole brut » (-22,3%), d'engrais (-13,6%) et de matériaux de construction autres que le clinker (-34,3%). Les importations de pétrole brut en valeur se contractent sous l'effet du volume (-38,4%), du fait de la réduction de la capacité de la SIR à raffiner le brut suite à l'incident intervenu au niveau de son hydrocraqueur en début d'année. Toutefois, les importations de clinker augmentent fortement (+43,7%) sous l'effet du volume (+44,6%), dénotant du dynamisme des cimenteries. En outre, les achats de papiers et cartons affichent une hausse en valeur de 20,5% due à l'accroissement du volume (+25,5%), en ligne avec la bonne orientation du commerce intérieur et des besoins d'emballages.

La baisse des **biens d'équipement** de 14,5% provient des acquisitions de « machines mécaniques » (-3,3%), de « machines électriques » (-23,6%) et de machines automatiques (-3,3%). Toutefois, cette tendance baissière est atténuée par la bonne tenue des achats de matériels de transport routiers (+3,6%) et de matériels de transport

navigation aérien (+99,5%). Dans l'ensemble, les biens d'équipement subissent un repli des prix (-17,0%) tandis que le volume augmente (+3,0%).

✓ Structure des échanges commerciaux de biens

Poids des produits primaires en hausse dans les exportations

Les exportations restent dominées par les produits primaires. En effet, elles sont constituées à 63,2% de produits primaires contre 59,7% en 2016 et à 36,8% de produits transformés contre 40,3% en 2016.

Les produits primaires restent dominés par l'agriculture d'exportation (49,9% des exportations hors biens exceptionnelles) dont la principale spéculation est le cacao fèves. Ils sont composés également de produits miniers constitués essentiellement d'or et de pétrole brut.

Les produits transformés sont constitués de produits de première transformation, de produits manufacturés et de conserves et préparations alimentaires.

Tableau 6 : Structure des exportations en valeur 2016-2017

	2016	2017
Exportations hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Produits primaires	59,7%	63,2%
Agriculture vivrière, Elevage, Pêche	0,4%	0,5%
Agriculture d'exportation	46,1%	49,9%
<i>dont : cacao fèves</i>	28,4%	29,5%
<i>dont : noix de cajou</i>	7,3%	8,7%
Produits miniers	13,1%	12,7%
<i>dont : pétrole brut</i>	5,4%	5,2%
<i>dont : Or</i>	7,6%	7,0%
Produits transformés	40,3%	36,8%
1ère Transformation	21,7%	19,0%
<i>dont : Cacao transformé</i>	14,4%	12,2%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,9%	1,6%
Manufacturiers	16,7%	16,3%
<i>dont : Produits pétroliers</i>	6,9%	8,0%

Source : DGE, DGD

Relèvement de la contribution des biens de consommation aux importations

En ce qui concerne les importations, elles sont composées à 54,2% de biens de consommation, à 26,5% de biens intermédiaires et à 19,3% de biens d'équipements après respectivement 47,6%, 29,0% et 23,3% en 2016. La hausse de la contribution des biens de

consommation s'explique en partie par le regain des achats de produits pétroliers par la SIR.

Les biens de consommation sont dominés par les autres biens de consommation (33,7% des importations hors biens exceptionnels) dont les produits pétroliers et les plastiques. Ils sont constitués également de produits alimentaires tels que le riz et les poissons.

Tableau 7 : Structure des importations en valeur 2016-2017

	2016	2017
Importation hors biens exceptionnels	100,0%	100,0%
Biens de Consommation	47,6%	54,2%
Produits alimentaires	19,5%	20,5%
<i>dont : Poissons</i>	4,5%	5,1%
<i>Riz</i>	6,1%	6,3%
Autres biens de consommations	28,2%	33,7%
<i>dont Produits pétroliers</i>	2,7%	8,7%
<i>Plastiques</i>	4,7%	5,2%
Biens intermédiaires	29,0%	26,5%
<i>dont : Pétrole brut</i>	11,9%	9,0%
<i>Fer, fonte, acier et ouvrages en acier</i>	4,9%	4,8%
Biens d'équipement	23,3%	19,3%
<i>dont : Machines mécaniques</i>	9,3%	8,7%
<i>Machines électriques</i>	5,2%	3,8%
<i>Matériels de transport routier</i>	3,9%	3,9%

Source : DGE, DGD

S'agissant des biens intermédiaires, le pétrole brut et le « fer, fonte, acier et ouvrages en aciers » sont les principales composantes.

Les biens d'équipement se composent essentiellement de machines mécaniques, de machines électriques et de matériels de transport routier.

✓ Répartition géographique des échanges

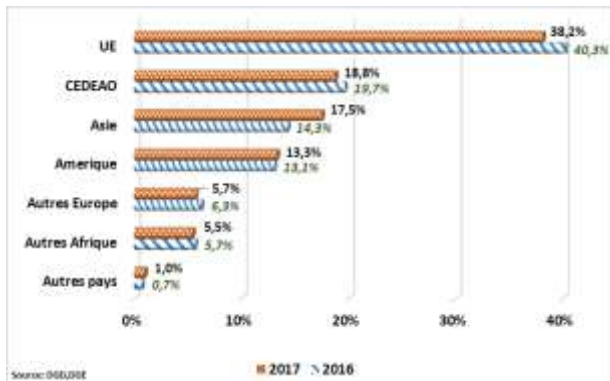
Au niveau des exportations, l'Union Européenne maintient sa position de principal client de la Côte d'Ivoire en recevant 38,2% de la valeur des produits exportés en 2017. Elle est suivie par la CEDEAO (18,8%), de l'Asie (17,5%) et de l'Amérique (13,3%). Ces quatre zones absorbent 88,0% des exportations ivoiriennes.

En Europe, les Pays Bas (12,6%), la France (5,3%), l'Allemagne (5,1%) et la Belgique (5,0%) sont les principaux clients de la Côte d'Ivoire. Sur le continent américain, les Etats-Unis (10,0%) occupent la première place avec les achats de cacao fèves, en relation avec

l'implantation de ses entreprises dans ce secteur en Côte d'Ivoire.

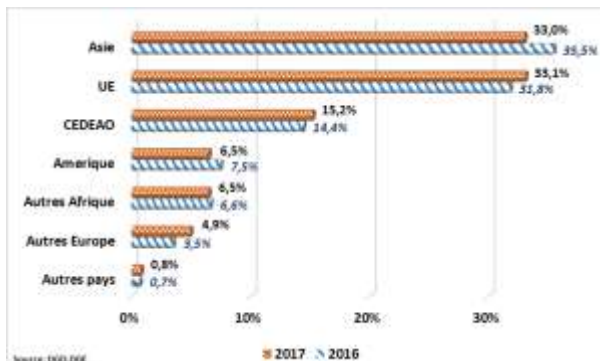
En Asie, les principaux clients sont le Vietnam (6,7%) et la Malaisie (3,9%), en lien avec les achats de cacao fèves, de caoutchouc et de coton en masse.

Graphique 12 : Répartition géographique des exportations à fin décembre



Les clients les plus dynamiques de la Côte d'Ivoire dans la zone CEDEAO sont le Burkina Faso (4,5%), le Ghana (4,0%) et le Mali (4,0%). Le Burkina Faso et le Mali s'approvisionnent essentiellement en huile de palme et en produits pétroliers. Quant au Ghana, il se ravitaille en produits manufacturés tels que les produits pétroliers et les plastiques.

Graphique 13 : Répartition géographique des importations à fin décembre



Du côté des importations, les principaux fournisseurs proviennent de l'Union Européenne (33,1%), de l'Asie (33,0%) et de la CEDEAO (15,2%). L'ensemble des approvisionnements en marchandises en provenance de ces zones représentent 81,3% du total des importations en valeur.

Au niveau de l'Europe et de l'Asie, la France et la Chine se positionnent en tête des pays fournisseurs avec respectivement 11,8% et 14,3% des importations. Aujourd'hui la Chine se positionne comme l'un des

principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Le poids des importations ivoiriennes en provenance de ce pays est passé de 4,5% en moyenne sur la période 2000 -2010 à 12,8% sur la période 2012 à 2017.

Dans la zone CEDEAO et sur le continent africain, le Nigéria se positionne en tête en fournissant 9,8% des importations ivoiriennes en 2017. Il occupe la troisième place au niveau mondial. La Côte d'Ivoire achète au Nigéria du pétrole brut destiné à l'alimentation de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

Dans la zone UEMOA, le Togo et le Sénégal sont les principaux pays qui approvisionnent la Côte d'Ivoire en marchandises avec respectivement 2,3% et 1,6% des importations. Les marchandises provenant de ces pays sont les produits pétroliers pour le Togo et les poissons pour le Sénégal.

II.4. SITUATION MONETAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

II.4.a. Situation monétaire

La masse monétaire affiche une progression de 19,7% (+1 666,0 milliards) et atteint 10 143,4 milliards, sous l'effet conjugué de la hausse des avoirs extérieurs nets (+44,9% ; +812,0 milliards) et des crédits intérieurs nets (+14,0% ; +986,4 milliards).

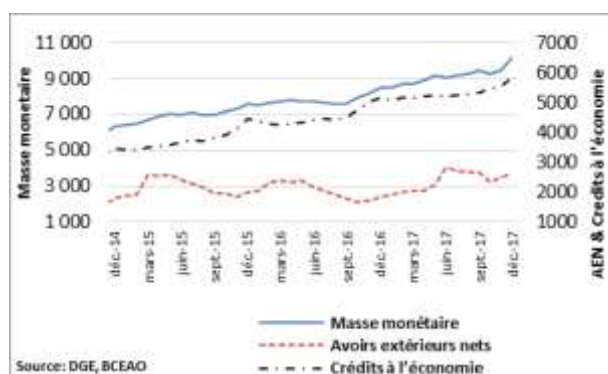
Les avoirs extérieurs nets profitent de la bonne tenue de la balance commerciale, de l'amélioration du taux de rapatriement des recettes d'exportation ainsi que de l'émission des Eurobonds.

La hausse des crédits intérieurs nets est portée à la fois par les crédits au secteur public (+16,0% ; +302,5 milliards) et à l'économie (+13,3% ; +683,9 milliards).

La progression de la Position Nette du Gouvernement (PNG) résulte de la croissance plus rapide des dettes du Gouvernement (+15,4%) par rapport à ses créances (+13,8%). Le taux d'endettement de la Côte d'Ivoire suit une tendance haussière qui reste toutefois maîtrisée. En effet, il est passé de 34,9% en 2013 à 40,4% en 2015, puis à 42,6% en 2017, tout en restant largement en dessous de la norme de 70% retenue dans le cadre du pacte de convergence de l'UEMOA.

Quant aux crédits à l'économie, ils se maintiennent en hausse grâce aux crédits ordinaires qui augmentent de 15,7% (+733,2 milliards) du fait de toutes ses composantes, en l'occurrence les crédits de court terme (+12,2% ; +301,7 milliards), les crédits de moyen terme (+17,1% ; +334,3 milliards) et les crédits de long terme (+39,8% ; +97,0 milliards). La bonne dynamique des crédits à moyen et long termes laisse entrevoir une évolution favorable de l'investissement privé. Par contre, les crédits de campagne accuse un retrait de 10,7% (-492 milliards).

Graphique 14 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



En ce qui concerne les conditions des banques en 2017, le taux moyen appliqué aux crédits ordinaires a progressé de 0,2 point pour se situer à 6,4% tandis que ceux appliqués aux escomptes d'effets de commerce et aux dépôts ont baissé respectivement de 0,4 point pour s'afficher à 7,0% et de 0,1 point pour ressortir à 5,0%.

Les nouvelles mises en place de crédits ordinaires s'élèvent à 4 496,0 milliards, en hausse de 127,5 milliards (+2,9%) comparées au niveau de 2016. Cette dynamique est en relation avec l'augmentation des crédits accordés aux « Entreprises individuelles » (+185,2 milliards), à l'« Etat et organismes assimilés » (+178,0 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+111,0 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (+26,2 milliards) et aux « Coopératives et groupements villageois » (+5,4 milliards). Cependant, cette croissance a été atténuée par la baisse des crédits octroyés aux « Particuliers » (-184,1 milliards), aux « Personnels des banques » (-79,2 milliards), à la « Clientèle financière » (-39,7 milliards) et aux « Clients divers » (-20,4 milliards).

Le montant cumulé des effets de commerce escomptés ressort à 916,1 milliards contre 840,7 milliards à la même période de 2016, soit une augmentation de 75,4 milliards (+9,0%).

Enfin, les dépôts atteignent 1 847,0 milliards, en accroissement de 270,1 milliards (+17,1%).

II.4.b. Marché boursier

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) connaît un repli de ces indices en 2017. En effet, les indices BRVM 10 et BRVM composite fléchissent de 13,3% et 13,1% respectivement.

En liaison avec la baisse des cours des actions, la capitalisation boursière accuse un recul de 4,0% imputable à la baisse de la capitalisation du marché des actions de 11,3% alors que celle du marché des obligations augmente de 18,3%. Cette baisse de la capitalisation intervient en dépit de neuf augmentations de capital enregistrées pour un montant de 336,8 milliards. Au terme de l'année 2017, la capitalisation totale de la BRVM se situe à 9 805,8 milliards dont 6 836 milliards pour le marché des actions et 2 970 milliards pour le marché obligataire. Aussi, la capitalisation boursière totale représente 10% du PIB de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA).

Ces contractions s'expliquent par les prises de bénéfices des opérateurs, après la vitalité des indices sur la période 2012-2015.

Dans ce contexte, le volume des transactions enregistre une hausse de 11,78% pour atteindre, 217,77 millions de titres et le taux de rendement s'améliore, passant de 3,57% en 2016 à 5,38 % en 2017. Cependant, en raison de la baisse de cours et des fractionnements opérés, la valeur a reculé de 125,0 milliards pour se situer à 267,6 milliards.

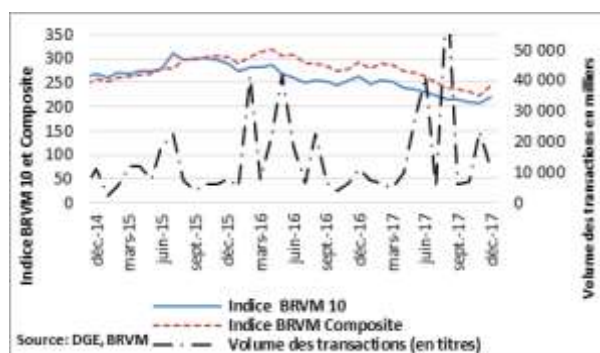
Par ailleurs, deux nouvelles introductions en bourse, ont été enregistrées en 2017. Il s'agit de « ECOBANK COTE D'IVOIRE » et de « NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE ». Au total, quarante-cinq entreprises sont cotées sur ce marché dont 35 ivoiriennes.

La BRVM qui occupe la 3^{ème} place dans le classement des bourses africaines les plus performantes sur les cinq dernières années, ambitionne d'accroître son rôle sur le marché financier sous régional. Ainsi, sur la période 2018 - 2020, la BRVM se donne pour missions :

- d'inciter les Grandes Entreprises Publiques et Privées à se faire coter à la BRVM ;
- d'inciter également des PME à se faire coter sur le troisième compartiment qui leur est dédié et dont le lancement a été fait au mois de janvier 2018 ;
- de faire la promotion régionale et internationale (Road-Shows) ;
- de procéder à la création d'un marché pour les ressources minières (Mines, Pétrole et Gaz etc.) ;
- d'inciter au lancement des obligations de la diaspora par les Etats de l'UEMOA ;
- de faire adhérer la BRVM au World Federation of Exchanges (WFE) en tant que membre à part entière pour profiter des synergies de ce réseau mondial ;
- de créer un marché pour le venture capital.

Enfin, elle compte poursuivre ses efforts pour l'intégration régionale par l'achèvement de l'intégration des marchés de capitaux de la CEDEAO en 2020.

Graphique 15 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



CONCLUSION

En conclusion, l'économie ivoirienne a confirmé sa résilience dans un contexte marqué à la fois par des chocs interne et externe. L'activité est restée soutenue même si le rythme de progression est moins fort que prévu notamment dans le BTP. Le dynamisme se ressent à la fois dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire. Le taux de croissance du PIB réel devrait se situer aux environs de 8%. Les fondamentaux de l'économie sont solides et augurent de bonnes perspectives. Pour l'année 2018, il est attendu l'accélération de l'exécution des projets d'investissement lancés en fin d'année 2017, le démarrage de certains projets prévus dans le PND 2016-2020. Le secteur agricole devrait bénéficier du début de la mise en œuvre du PNIA 2017-2021. Ce deuxième PNIA est axé sur le renforcement des infrastructures hydrauliques, la réhabilitation des pistes agricoles ainsi que la transformation structurelle de l'agriculture ivoirienne.

Par ailleurs, dans le cadre du Programme Compact du Millenium Challenge Corporation, la Côte d'Ivoire bénéficiera d'un don d'environ 315 milliards de FCFA qui permettra de réduire la pauvreté sur l'ensemble du territoire à travers des investissements dans le secteur de l'éducation et des infrastructures routières.

Le Gouvernement entend accélérer la mise en œuvre des réformes structurelles et sectorielles dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires en vue de regagner à nouveau le Top 10 des pays les plus réformateurs.

DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage

Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25

04 BP 650 Abidjan 04 • Email : sd.c.dppse@dge.gouv.ci